

Les Actes



Proposition d'une vision prospective ambitieuse pour la région Rhône-Alpes

1^{ère} rencontre de la Prospective
mardi 22 janvier 2008

avec M. Philippe DESMARESCAUX

**Proposition d'une vision
prospective ambitieuse pour la
région Rhône-Alpes**

**1^{ère} Rencontre de la Prospective
mardi 22 janvier 2008**

avec M. Philippe DESMARESCAUX

Charbonnières les Bains



Le CESR en quelques mots...

Le CESR concourt à l'administration de la région aux côtés du Conseil régional et de son Président.

Il s'agit d'une assemblée consultative qui émet des **avis** (saisines) et **contributions** (autosaisines). Elle est représentative de la vie économique et sociale de la région.

Expression de la société civile dans toute sa diversité, les propositions du CESR éclairent les choix des décideurs régionaux.

Vous souhaitez suivre l'actualité du CESR Rhône-Alpes,
inscrivez-vous à la lettre@rhonealpes.fr
ou
retrouvez les informations sur
le site internet de la Région Rhône-Alpes : www.rhonealpes.fr

Ouverture de la rencontre par monsieur Bruno LACROIX, président du Conseil économique et social régional Rhône-Alpes

Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir d'accueillir :

- M. Marc Challéat, qui représente le préfet de Région,
- M. Roger Fougère, représentant le président Queyranne.

Je salue les conseillers régionaux qui sont là, le président de l'agglomération de Bourg, le directeur régional de la Banque de France, le directeur de la Caisse des dépôts, le directeur régional du commerce extérieur, les membres de l'administration régionale, le directeur des services.

J'espère que je n'oublie personne. Je termine par « et chers amis », cela balaye tout ceux que j'ai oubliés.

Merci d'être présents aujourd'hui pour notre première rencontre de la Prospective.

Deux mots sur la naissance de cette première rencontre de la Prospective. Nous avons travaillé au cours de la fin de la dernière mandature, avec les deux vice-présidents Jean Vanoye et Bernard Pouyet, pour la création d'une section Prospective, qui s'est mise en place depuis l'été dernier. Avant cette mise en place, nous sommes allés observer, étudier, dans d'autres Conseils économiques et sociaux ce qui se faisait, comment cela fonctionnait, et nous avons choisi la formule de la section, plutôt que celle de la commission. L'intérêt de la section, c'est qu'elle permet d'avoir un tiers de membres extérieurs, et du coup cela permet de combiner des membres du Conseil économique et social et des membres extérieurs qui se retrouvent ensemble, dans le but de travailler dans le domaine de la Prospective.

Il nous a semblé intéressant, dans le cadre de la Prospective, d'avoir des invités, soit bien sûr au sein de la section et elle ne s'en privera pas, mais pour certains grands invités il nous est apparu qu'il était intéressant que tout le monde puisse en profiter, pour qu'on se mette tous dans cette culture de la Prospective, et de plus d'avoir un certain nombre d'invités extérieurs au Conseil économique et social qui auraient souhaité entendre ces invités.

La commande à Philippe Desmarescaux était simple, compte tenu de son expérience, il était intéressant qu'il vienne nous donner sa propre réflexion de ce qui est en train de bouger dans le monde, de ce qui risque finalement de bouger et de nous faire bouger, et de ce qu'il fallait que l'on prenne en compte dans ce cadre-là, quelles étaient les répercussions possibles dans la région.

Je ne sais pas s'il faut présenter Philippe Desmarescaux, beaucoup d'entre vous doivent le connaître. Il a fait l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris. Il est docteur es sciences physiques. Après un passage au CNRS, il est entré dans le groupe Rhône-Poulenc où il a fait une longue carrière de 36 ans, terminant comme directeur général du groupe, et par ailleurs superviseur de la direction scientifique. C'est un des côtés qui va particulièrement nous intéresser. Il a été président de l'ENS Lyon. Il préside la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est. Et puis, j'allais dire et surtout, il a été l'initiateur du Forum mondial BioVision, qui a été monté d'après ce qu'il m'avait raconté –il me rectifiera s'il le faut– avec Raymond Barre, Raymond Barre ayant été tout à fait intéressé à cette idée, qui permet de regrouper à Lyon, les plus grands cerveaux qui existent dans le monde et qui viennent échanger et débattre ici.

Philippe, je vais te passer la parole, pour que nous puissions avec toi nous projeter dans le futur, un peu rêver, voire être perturbés par ce que tu vas nous exposer.

Intervention de monsieur Philippe DESMARESCAUX

Bonsoir Mesdames, Messieurs. Merci Bruno pour cette introduction. Puisque je suis le remplaçant du remplaçant, j'ai vraiment fait cela au débotté et je vais faire cela de façon très ouverte et très directe.

Vous deviez voir le « futur de l'économie de la connaissance », vous en êtes privés. J'espère que vous allez peut-être apprendre un tout petit peu un complément de « connaissance de l'économie ». C'est ce que je vais essayer de vous apporter au travers de l'expérience très concrète, très pratique.

L'exercice auquel je me suis livré, sous la conduite de Bruno, c'était : quelle vision prospective et ambitieuse je peux proposer à la Région Rhône-Alpes ? Là, on peut se lâcher, et je me suis lâché, mais comme je suis quand même très pratique, à la fin je retombe sur mes pieds en disant : même si vous n'êtes pas, nous ne sommes pas aussi ambitieux, il y a quand même quelques règles à retenir, parce qu'il faut quand même une ambition commune, et pour qu'elle ait des chances de réussir, il y a quelques règles élémentaires qu'il faut intégrer.

Donc trois parties dans mon exposé :

- quelle ambition ?
- quelles sont les forces de Rhône-Alpes par rapport à cette ambition ?
- quel plan d'action si cette ambition était mise en œuvre ?

Une ambition : il y a deux caractéristiques pour choisir une ambition.

Il faut que ce soit un projet qui s'appuie sur une dynamique économique, avec des retombées sociales fortes, et qui puisse être un catalyseur pour permettre à l'ensemble des acteurs et des intervenants régionaux, de trouver leur part de ce nouveau gâteau. C'est la première des conditions.

La deuxième : il faut par rapport à cette ambition, lorsqu'on va l'imaginer, être assuré que nous avons des atouts pour nous mettre sur les rangs de l'exploitation de cette ambition.

Il faut donc trouver une ligne de force qui mobilise, qui entraîne toutes les communautés concernées, qui apporte des retombées dans tous les secteurs économiques, pas seulement services finances, pas seulement industriel bien sûr, mais aussi tout l'environnement socio-culturel d'une région. Il faut donc trouver cette bonne ligne de force qui offre de la croissance pour l'avenir et qui représente des atouts régionaux que l'on peut exploiter.

Il se trouve que tout le monde est d'accord pour dire que deux nouvelles technologies vont façonner le XXIème siècle. Il s'agit d'une part des sciences de la vie, des biotechnologies, d'autre part des technologies de l'information. C'est au croisement de ces deux technologies en pleine explosion aujourd'hui que, pour ma part, je situerais l'ambition de Rhône-Alpes pour l'avenir.

C'est un domaine qui apportera de la croissance. Ce sont des domaines qui sont en pleine expansion aujourd'hui. C'est le mariage de la puce et du gène, de la biotech et des technologies de l'information. C'est un domaine dans lequel les connaissances se développent de façon exponentielle. La loi de Moore qui était retenue dans le domaine de l'informatique, indique que tous les 18 mois il y a une augmentation d'un facteur 10 de puissance de calcul disponible. Il y a une loi à peu près identique dans le domaine de la Biologie, qui aujourd'hui affirme que tous les 5 ans, les connaissances dans le domaine de la biologie sont équivalentes à toutes celles qui avaient été découvertes avant. Ceci veut dire que ce qui s'est trouvé de 2002 à 2007 est équivalent de ce qui a été découvert depuis Hippocrate jusqu'à 2002. Vous vous rendez compte du fantastique potentiel qui est disponible dans un délai de temps extrêmement court.

Ceci d'autant plus que le transfert des connaissances fondamentales en applications pratiques, concrètes, qui viennent interférer dans notre vie quotidienne, est aussi en accélération. Avant il fallait un demi siècle pour que le concept du téléphone ou de la télévision devienne un outil de base. Aujourd'hui dans le domaine de la biologie, que je connais plus particulièrement, il faut parfois moins de 10 ans pour qu'une découverte nouvelle vienne impacter la vie quotidienne, la santé des personnes.

Troisième facteur : c'est la synergie entre ces deux domaines. La biologie ne pourra se développer que grâce aux technologies de l'information, et les technologies de l'information auront des opportunités fantastiques en comprenant mieux ce qui se passe dans le domaine de la biologie. Si vous rajoutez une troisième dimension, la dimension micro nano qui permet de réduire les outils à la plus simple expression, vous vous rendez compte que si on joue en synergie avec ces trois domaines scientifiques, il y a des opportunités fantastiques pour demain.

Le suspens est déjà levé je pense dans vos esprits. Le mariage entre Lyon-Grenoble et toutes les villes associées, présente ces atouts, et ils sont à notre disposition. Donc il faudra savoir si l'on veut jouer cette partie dans la cour des grands, ou si l'on reste dans nos querelles de Gaulois, à se regarder et à trop souvent s'ignorer.

Je voudrais prendre **quelques exemples** qui vous démontrent la rapidité avec laquelle ces domaines scientifiques se développent et qui vous démontrent aussi qu'en se conjuguant, en s'épaulant, les choses vont encore beaucoup plus vite.

Le domaine de la **génomique** d'abord. Il y a 15 ans, 17 ans même, on s'est donné un challenge international en disant : il faut que nous décodions le génome humain, de l'homme. Ceci s'est passé dans les années 95. L'objectif était de déboucher sur le génome humain décodé en 2005. En réalité il a été décodé en 2001, et BioVision a eu la chance d'avoir la première présentation de ce génome humain dans sa globalité. Cela s'est passé donc en 2001. Pour arriver à ce résultat, il a fallu mobiliser des dizaines, des centaines de millions de dollars, des équipes américaines, japonaises, européennes. Il a fallu non pas attendre 10 ans, puisqu'on était en avance, mais 7 ans. Aujourd'hui, pour faire le même travail, des équipes américaines et japonaises disent : si ce n'est pas à la fin de 2008, ce sera en 2009, nous pourrons faire ce même travail en 2 ou 3 jours, pour 1.000 dollars. Cela, c'est vrai.

Et ce n'est pas simplement je dirai une découverte scientifique pour la gloire. Derrière tout cela, on débouche sur une médecine associée à chaque individu, parce qu'en ayant la capacité de sortir le génome de chaque individu et de voir ses spécificités par rapport au modèle de base, on pourra identifier les médicaments parce qu'il a un cancer, qui sont favorables par rapport à son contexte de base, ou qui sont défavorables, et on améliorera les statistiques classiques pour trouver le bon remède du premier coup, et on évitera des dépenses énormes de la même façon.

C'est ce qu'on appelle derrière tout cela, la pharmaco génomique, qui a un potentiel considérable. Il faut encore 10, 20 ans, pour exploiter cela de façon complète, mais c'est quelque chose qui est à notre portée.

C'est évident pour vous, que c'est l'association de la biologie et de l'informatique, parce que pour stocker 30.000 gènes multipliés par un nombre d'individus que vous imaginez, il faut avoir des outils considérables en la matière.

Deuxième exemple : la **microbiologie**. Il se trouve qu'aujourd'hui la microbiologie qui a été une science un peu abandonnée pendant un certain temps, revient à l'honneur parce qu'on s'est rendu compte qu'on ne connaissait en matière de microbes, que quelques pour cent des microbes qui existaient, faute de pouvoir les identifier, les ressortir de leur environnement, faute de pouvoir aller les trouver là où ils sont dans les fonds sous-marins profonds. C'est là où on trouve des micro-organismes à potentiel nouveau extraordinaire. Un gros travail est fait. Aujourd'hui si on connaît de l'ordre de 100.000 micro-organismes, il y en a 10 millions à découvrir. Il y en aura de bons, il y en aura de mauvais. Il faudra se prémunir contre les mauvais. Il faudra réussir à exploiter les bons.

Parmi les bons, il y a déjà dans les micro-organismes découverts dans les fonds sous-marins, des micro-organismes qui, faute d'oxygène, se nourrissent du CO2 dissous dans la mer pour le transformer en oxygène dont ils ont besoin et en carbone pour se structurer et se développer. Inutile de vous dire que si nous pouvions les acclimater, les multiplier et les utiliser demain pour transformer nos volumes de CO2 que nous aurions à l'avance emmagasinés dans des sous-sols complètement étanches, nous aurions retrouvé en très peu de temps ce que des millions d'années ont fait pour produire le pétrole que nous utilisons aujourd'hui et qui est en quantité limitée.

Troisième exemple de cette fertilisation à l'interface de ces deux ou trois mondes : les **neurosciences**. C'est un domaine qui aujourd'hui est en train de balbutier, mais qui est en train d'exploser néanmoins, et l'industrie de l'informatique a très bien compris que comprendre le fonctionnement du cerveau, était le meilleur moyen de construire et de dessiner les ordinateurs de demain.

Mais dans le fonctionnement du cerveau, on s'est servi aujourd'hui uniquement de deux fonctions : la fonction de mémoire qui est largement utilisée dans l'informatique, qui est calquée sur celle du cerveau, et la fonction de connectique, de connexion, qui est largement utilisée dans l'Internet, c'est-à-dire tous les systèmes de neurones. Si cela ne passe pas d'un côté, cela doit passer de l'autre, cela peut faire 10.000 km de distance à la vitesse de la lumière et cela retrouve l'information même si les circuits les plus proches n'étaient pas mis en œuvre.

Mais cela c'est la crème de la possibilité d'exploitation du cerveau pour l'informatique parce que, lorsqu'on sera capable de comprendre comment le cerveau imagine, comment le cerveau développe une émotion, comment le cerveau débouche sur une création, une créativité, là on aura des outils qui seront bien plus performants qu'aujourd'hui.

Je vais vous citer un domaine qui est en train d'exploser aujourd'hui, c'est ce qu'on appelle la neuroéconomie, qui a fait d'ailleurs l'objet d'un Prix Nobel d'économie décerné en 2003, qui essaie de voir comment les décisions sont prises, en prenant en compte bien sûr une analyse rationnelle, mais aussi un facteur émotionnel qui, d'après les premiers résultats disponibles, est aussi important, si ce n'est plus important que le facteur rationnel qui est, pour nous Français, cartésiens, bien important. C'est un domaine qui va exploser et qui va permettre des découvertes et des possibilités fondamentales pour l'avenir.

Je vous signale d'ailleurs qu'un chercheur lyonnais est reconnu sur le plan international dans le domaine de la neuro-économie. Je ne le connais pas, il s'appelle Jean-René Duhamel. Je fais sa publicité parce que c'est un domaine qui est important pour l'avenir, et je voulais le mentionner.

Je n'oublie pas de parler également de tout ce qui est « biochips ». C'est vraiment l'alliance directe du gène et de la puce, et qui permet de développer les outils de diagnostic de demain qui seront essentiels pour notre alimentation, notre environnement. Ils sont vraiment à la croisée de ces deux domaines scientifiques, biotechnologie et technologies de l'information.

Quand je vous décris tout cela, je ne vous ai pas parlé de biomasse, de microbiorobotique, de phyto-remédiation. **L'objectif dans cette ambition que nous pourrions avoir pour Rhône-Alpes, n'est pas de tout faire, mais d'identifier dans ce grand potentiel à l'interface de ces deux technologies, ceux sur lesquels nous voulons nous mobiliser et sur lesquels nous voulons devenir la référence et apporter la dynamique internationale la plus importante.**

Ce n'est pas sans problème lorsqu'on choisira ces domaines-là, parce qu'il y a dans ce développement accéléré, des problèmes éthiques qui se posent et se poseront, il y a des problèmes de réglementation qui devront être mis en œuvre, et vu l'accélération des applications, c'est parfois difficile pour les administrations de devancer le développement scientifique et technologique. Il y aura des problèmes de précaution, ce qui ne veut pas dire des problèmes d'arrêt, mais des problèmes d'accompagnement, de suivi, avec le plus de sécurité, pour éviter tout risque ou tout effet secondaire non désiré.

Mais, si on se trouve à cette interface de ces deux nouvelles technologies, alors là il est sûr que nous aurons à l'avenir des opportunités fantastiques, des opportunités pour nos futures générations, des emplois, des possibilités de développement économique. Je crois que c'est ce qu'il faut que notre Région trouve.

Par rapport à cela, Rhône-Alpes a des forces indiscutables, et M. Fougères ne me contredira pas. Il y a des compétences scientifiques et industrielles, sociétales, dans ces deux domaines. Dans le domaine des sciences de la vie, on parle surtout de Lyon, qui a un passé glorieux dans le domaine de la médecine, du vétérinaire, de la pharmacie, avec des premières mondiales qui ont été effectuées, en particulier dans le domaine des transplantations. Avec Alexis Carrel, nous avons une école forte dans le domaine et reconnue sur le plan mondial. Nous avons encore un présent indiscutable. Nous avons une industrie avec des leaders mondiaux qui sont implantés chez nous, et qui sont reconnus : Merial, Sanofi-Pasteur, Bio-Mérieux, Bayer Crop Science.

Mais nous avons aussi une histoire et une réalité dans le domaine humaniste et humanitaire, avec la création de nombreuses ONG dans ce domaine, Handicap international, Action contre la faim, Equilibre, Bioforce, etc., ce qui n'est pas négligeable –et j'y reviendrai tout à l'heure– parce que pour exploiter une ambition comme celle-là, il faut jouer de toutes les dimensions, et la dimension humanitaire, humaniste, est une dimension importante pour l'avenir.

Grenoble a aussi des atouts, principalement dans le domaine des technologies de l'information, des nanotechnologies, avec des équipes de recherche fondamentale et appliquée de premier plan, comme le LETI, le CEA, l'INRIA, avec une force reconnue dans le domaine de la technologie des semi-conducteurs de la micro et de la nanotechnologie. Mais Grenoble dispose aussi d'un complément dans le domaine des sciences du vivant et dans le domaine particulièrement biomédical.

En dehors de Lyon et de Grenoble, je ne veux pas oublier les autres villes qui ont aussi des capacités complémentaires par rapport à tout cela, Saint-Étienne, qui me tient à cœur puisque je suis entrepreneur à Saint-Étienne –Bruno Lacroix a oublié de le mentionner– et Chambéry par exemple.

Mais Lyon et Grenoble, en dehors des atouts scientifiques, technologiques, industriels, que je viens de mentionner, ont d'autres atouts. Il y a un positionnement géographique fabuleux sur le plan européen, on est au centre et avec une infrastructure d'accès qui est de qualité. Il y a dans la région Rhône-Alpes une dynamique entrepreneuriale indiscutable, il y a le virus entrepreneurial qui existe. Il y a une qualité de la vie qui est fantastique, et cela il ne faut pas le négliger, c'est important.

Je me rappelle les difficultés que j'avais lorsque j'étais chez Rhône-Poulenc pour faire venir des jeunes ingénieurs dans la région Rhône-Alpes lorsqu'ils étaient à Paris. Il fallait aller voir la femme, il fallait la convaincre, il fallait lui dire : dans 3 ans vous êtes de retour à Paris. 3 ans après vous proposiez une promotion au mari, la femme ne voulait plus. Pour moi c'est clair : lorsque les gens ont goûté à Rhône-Alpes –c'était mon cas en 77 et je suis toujours là– ils ne se guérissent plus de cette qualité de vie qui est un atout fantastique. Il y a l'environnement culturel. Il y a la qualité des services qui existent. Nous avons des atouts indiscutables. Il ne faut pas faire de complexe à ce niveau-là, **nous avons tous les atouts.**

Ce qu'il nous manque, c'est une ambition commune. Quand je suis arrivé à Lyon, j'ai fait tout de suite le parallèle entre Lyon et Barcelone –c'était en 1977– et en particulier l'aéroport de Barcelone par rapport à celui de Lyon était de catégorie inférieure. Depuis les choses ont changé et je me suis souvent interrogé en disant : que s'est-il passé et quels sont les deux points essentiels de différence entre Rhône-Alpes et la Catalogne ? Pour moi, il y a deux choses.

Ils se sont définis un projet commun. Faute de le trouver sur le plan économique et social directement, ils ont choisi les Jeux Olympiques et ils en ont fait leur affaire, sur laquelle ils se sont tous mobilisés. Quand je dis tous, c'est vraiment tous.

Et sur une autre opération, parce que Barcelone a été la capitale européenne de la culture et il m'avait fait venir, j'ai eu l'occasion de discuter développement des biotechnologies, avec une audience d'industriels de Barcelone, et à une personne qui me semblait très motivée, je lui ai dit : vous, qu'est-ce que vous êtes ? Moi je suis viticulteur, mais je suis passionné. Je suis passionné par ces biotechnologies et par ce qu'on peut faire en Catalogne.

Je ne suis pas sûr que l'on trouve les mêmes passions et les mêmes engagements, aussi nombreux, chez nous.

Donc, si l'on veut se mobiliser, il faut que l'on se mobilise tous et il faut que ce soit une décision collective. Cela ne peut pas être la décision d'un homme. Cela ne peut pas être la décision d'un parti. Cela ne peut pas être la décision d'une communauté. Cela doit être la décision de tous. Et il faut l'afficher en clair, et sans honte, avec fierté.

J'ai assisté trop souvent à des réunions où on présentait Lyon comme la capitale de la mode, capitale de la chimie, capitale de la gastronomie. Non. C'est bien tout cela, c'est vrai tout cela, mais si on a une ambition, on est la capitale de cette ambition. On se veut être la capitale de cette ambition, et on n'a pas peur, même dans des ambiances de gens qui font de la gastronomie, de la mode, de la chimie, de leur dire : notre projet, c'est un projet à l'interface **biotechnologie et technologies de l'information**, et de le décliner en disant : mais tout le monde a sa place, parce que tout le monde a sa place par rapport à un projet ambitieux. Il faut des services, il faut de l'éducation, il faut de la culture, il faut des industries en amont, en aval, et même si elles sont complètement à côté, ce n'est pas sûr qu'elles soient toujours à côté. Il y a toujours des retombées positives d'un développement régional fort. Donc cela suppose une décision collective.

Il faudra bien sûr le décliner comme je l'ai dit tout à l'heure, le phaser, tout ne peut pas être fait en une seule fois, mais il faut surtout lui donner une dimension internationale. Le Français d'une façon générale n'est pas très international par rapport à un Suisse, par rapport à un Hollandais, et la région Rhône-Alpes a un déficit d'image sur le plan international, c'est indiscutable.

Pour lui donner une dimension internationale, on a encore un atout de plus, ou deux atouts de plus. On a la Suisse et on a la région de Turin.

On a la Suisse dans ce domaine des Biotechnologies, c'est fantastique, parce que je peux vous le dire pour avoir rencontré tous les acteurs suisses, c'est la plus grande concentration au monde de chercheurs dans le domaine biotechnologique, et aujourd'hui ils se sentent, par rapport à l'Europe, par rapport au monde, un peu isolés. S'ils pouvaient se raccrocher à une locomotive commune, pour eux ce serait un atout supplémentaire, et ils l'ont très bien compris.

Turin aussi a des atouts. Certes, c'est l'automobile qui est la ligne de force aujourd'hui, mais ils se rendent compte qu'il leur faudrait peut-être une nouvelle ligne de force, et aujourd'hui Turin commence à être connue par un grand centre de biotechnologie qui est implanté en périphérie de Turin.

Pour cela, il faut développer des connexions beaucoup plus faciles. Turin, on va le faire, mais Genève on ne l'a pas aujourd'hui. De temps en temps je prends le train pour aller à Genève, on n'arrive pas à éviter une gare entre Lyon et Genève. Vous mettez 1 heure 45 pour aller de Lyon à Genève. Ce n'est pas possible. Si on veut jouer la partie avec eux, il faut faire les efforts nécessaires. Ce ne sont pas des montants énormes. Il faut soigner le détail. Le diable est dans le détail, c'est encore plus vrai lorsqu'on a une grande ambition.

Troisièmement, dimension internationale : **apprendre à chasser en meute.** Cela, pour le Français, c'est très difficile, mais il faut changer. Je pense que dans le monde de demain, avec la compétition, avec la concurrence que nous aurons, avec les Chinois qui arrivent, avec les Américains qui ne sont pas encore perdus, si on ne se met pas à chasser en meute tous ensemble,

on deviendra excellent pour le tourisme, mais on n'aura plus beaucoup d'emplois chez nous. Pour cela, il faut s'assurer d'une infrastructure commune pour tout le monde.

Je vais prendre un exemple : représentation à Bruxelles des structures rhônalpines. Je connais par exemple le monde universitaire italien, il a un bureau où chaque université a son représentant. Nous, nous sommes dispersés, donc inefficaces.

Les partenariats avec la Chine : il y en a pas mal. Si on arrivait en se disant : toutes les villes, toute la région, se focalisent sur Shanghai, Shanghai serait un partenaire pour lequel on compterait beaucoup plus et sur lequel on pourrait s'appuyer beaucoup plus.

Il faudrait un plan commun d'action des entités représentatives dans tous les pays, avec des priorités partagées, et donc chasser en meute à ce niveau-là.

Au niveau des industriels : les industriels ont eux aussi à se remettre en cause, il faut que chacun sorte un peu de son domaine, de son entreprise propre, pour épauler les autres, épauler les jeunes pousses, favoriser le développement des moyennes entreprises qui est le maillon faible, insuffisant en France, et il faut qu'on le fasse, et également retenir et pousser en avant les grands groupes qui sont encore présents chez nous.

Je vais prendre un exemple très spécifique : Bayer CropScience, qui a encore son centre de décision européen, qui aujourd'hui vend des pesticides et des OGM. Si on ne va pas leur dire : on veut comprendre ce que vous faites, vous avez sûrement des précautions, des sécurités, etc., leur donner une chance de s'expliquer et leur donner une chance je dirai d'être heureux d'être dans cette région, qui les accueillent et qui les écoutent, un jour ils partiront, c'est inévitable.

C'est plus facile de perdre 800 emplois comme cela, que de gagner l'implantation à Lyon ou en Rhône-Alpes de la filiale d'une entreprise de Californie, qui va vous créer 30 emplois. Il faut réfléchir et il faut s'appuyer sur ces lignes de force et les garder.

Dans le domaine de l'éducation et de la formation universitaire, on a un réseau fabuleux, il faut mieux l'utiliser, mieux le coordonner, mieux le mettre à disposition du monde économique, en fonction du projet commun.

Dans le domaine culturel, je prends un exemple : on a l'opportunité fantastique du Musée des Confluences. Si on a une ambition commune –en plus le Musée des Confluences va être Sciences et Société– il faut la mettre vraiment en œuvre pour appuyer un projet de ce type. Je sais qu'il n'y a pas de problème particulier en la matière, mais cela peut être une structure formidablement porteuse d'un projet de ce type.

Dans le domaine humanitaire, je reviens sur ce que j'ai indiqué tout à l'heure. Mettre ces nouvelles technologies à disposition des pays les plus démunis, cela peut être vu comme utopique, ou sans intérêt économique. Je pense que c'est notre responsabilité à tous, et c'est in fine à long terme une opportunité, parce que leur mettre à disposition une santé, une éducation, une possibilité de se développer sur le plan du travail, c'est combattre la pauvreté, l'illettrisme, donc combattre l'extrémisme et l'intégrisme, et c'est indirectement notre sécurité qui est en jeu en la matière.

Dernier point : aujourd'hui, grâce aux fondations il y a des sommes considérables disponibles, ce qui fait que l'effort de recherche et de développement nécessaire, il est susceptible d'être financé par les grandes fondations qui existent aujourd'hui, pas seulement la Bullukian bien sûr, mais la Fondation Bill Gates, avec Warren Buffet qui vient de mettre 30 milliards de dollars sur la table en disant : vous allez développer pour que les problèmes de nutrition, de santé des pays en développement soient traités. Il y a de l'argent, il faut aller le chercher, il faut proposer des sujets. On a les gènes nécessaires pour le faire en Rhône-Alpes. C'est dommage de ne pas le faire, franchement.

Je rajoute une dernière dimension, la dimension sociale et syndicale. On rêve 2 minutes : s'il y avait en Rhône-Alpes un bureau des syndicats qui puisse recevoir l'entrepreneur chinois ou californien pour lui expliquer les règles du jeu, les conditions, etc., en disant : on n'est pas des empêcheurs de tourner en rond, mais on est des garants et des garants positifs, ce serait fantastique et ce serait une différenciation notoire par rapport à d'autres régions.

Donc il nous faudra apprendre à chasser en meute.

Il faudra aussi investir. Tout cela ne se fait pas sans argent. Mais je dirai qu'entre recevoir les Jeux Olympiques d'été ou d'hiver à Lyon ou à Grenoble, et se lancer dans cette opération-là, est-ce que nous sommes prêts pour une opération de ce type à mettre les mêmes montants ? Parce que les mêmes montants seraient suffisants pour lancer la dynamique, si le consensus est fait et si tous nous nous retrouvons les manches pour œuvrer dans la même direction.

D'ailleurs, lorsque l'on a discuté de cela à l'occasion d'un BioVision, il y avait le vice-président Verraghen de la Commission de Bruxelles qui était venu et qui avait dit : en ce qui concerne ces investissements que vous feriez dans ce domaine, et si vous le faisiez avec des partenaires, au moins un autre pays européen, Bruxelles abonde et met le même montant sur la table. Donc déjà pour une partie de ces investissements, il ne nous faudrait trouver que la moitié.

Je veux conclure. Je vous ai peut-être fait rêver un peu trop. Je vous ai peut-être proposé un objectif trop ambitieux. Même si vous en choisissez un moins ambitieux, et l'on peut choisir par exemple la climatisation...

M. POUYET.- Là c'est vraiment opportun !

M. DESMARESCAUX.- C'est opportun et porteur, je dirai, et je préférerais que l'on choisisse la climatisation, plutôt que la chimie ou le textile qui ont leur potentiel plutôt derrière que devant, et la climatisation a un potentiel devant elle, mais même si on choisit une autre ambition que celle que je vous ai décrite, **ce sont les mêmes règles du jeu.** Il faudra s'assurer qu'il y a un potentiel derrière cette ambition. Ce n'est pas la peine de se battre sur un marché qui est en rétrécissement. Il faudra s'assurer que l'on a quelques atouts quand même à mettre en œuvre. Il faudra surtout s'assurer qu'il y a un consensus large, que toutes les communautés portent ce projet commun. Il faudra s'assurer toujours de la dimension internationale.

Je vous remercie.
(applaudissements)

Débat avec la salle, animé par monsieur Bernard POUYET, président de la section Prospective du CESR Rhône-Alpes

M. POUYET.- Merci Philippe Desmarescaux. Vous avez attaqué sur la nécessité pour notre région d'avoir une ambition, vous avez terminé sur cette idée d'une ambition. Vous nous en proposez une qui se situe à l'organisation de cette interface entre la biotechnologie et les technologies de l'information. Vous avez bien posé la question sur quoi nous nous engageons. Vous dites : chiche, on s'engage sur cette question de la relation des biotechnologies et des technologies de l'information compte tenu des potentiels et des atouts de notre Région. Vous avez insisté sur la nécessité d'une ambition commune, d'une décision collective. Vous avez insisté sur l'importance de la dimension internationale je dirai à tous les niveaux, de la prise en charge à Saint Exupéry, ou de l'organisation du système universitaire. Vous avez insisté sur la nécessité de chasser en meute en montrant combien tous les acteurs étaient concernés. Et vous dites qu'en termes d'investissement, pour un projet de cette nature on peut trouver de l'argent à Bruxelles, et que cela ne coûte pas tellement plus cher que d'autres projets collectifs qu'on peut imaginer.

Alors je dirai : tout y est, et pourquoi cela ne se fait pas, ou est-ce que vous avez le sentiment que c'est en train de se faire ?

M. DESMARESCAUX.- Cela ne se fait pas ou pas suffisamment. On a fait venir un Canadien pour s'occuper d'un projet, avec M. Fougères. Il est parti au bout de 4 mois en disant : les querelles de Gaulois, moi je ne comprends pas. C'est tout.

M. POUYET.- Roger Fougères, il n'y a pas qu'une collectivité interpellée, mais on entend bien qu'avec un projet pour la région, la Région l'est.

M. FOUGERES.- J'entends bien. Donc simplement quelques mots.
J'apprécie beaucoup l'intervention de M. Desmarescaux, avec qui j'ai eu l'occasion d'en discuter souvent. Il a fait état de la mise en place d'un Euro Bio Cluster, qui irait de Heidelberg jusqu'à Barcelone et en intégrant les forces de Rhône-Alpes, dans le domaine des biotechnologies, et l'alliance avec Grenoble, notamment la question de l'information, des nanotechnologies, qui est sans doute très porteur, et puis la Suisse, et puis ce qui pouvait apparaître avec les Quatre Moteurs. C'est vrai que c'était un projet sur lequel vous nous aviez sensibilisés, je dois dire. Je me souviens encore de la rencontre qu'il y avait eue avec Jean-Jack Queyranne.
Les deux collectivités ont fait leur job, c'est-à-dire que nous avons recruté et mis au Lyon Bio Pôle, un Canadien qui était spécialiste de l'affaire, et malheureusement au bout de 4 mois il est parti. Donc il faut reprendre ces choses-là et je pense que les acteurs en l'occurrence doivent se mobiliser.

Mais au-delà de ce fait, dans l'analyse que vous faites, **je pense que vous sous-estimez un élément qui est très important, c'est la question des institutions et la question de la décentralisation.** Vous avez fait la comparaison avec Barcelone. Je vais faire une comparaison avec ce qui se passe en Catalogne dans un domaine qui est le mien, dont j'ai la charge à la Région, l'enseignement supérieur, la recherche et la technologie.

Vous savez sans doute que, par rapport au budget de la Région Rhône-Alpes qui est de 120 M€ à peu près, ce qui n'est pas négligeable au regard du budget de la Région dans son ensemble, le budget de mon collègue en Catalogne, c'est 10 fois le budget de la Région Rhône-Alpes. On voit bien la différence de moyens qui peut être attachée à ces questions de décentralisation.

M. Challéat est à côté de moi, j'aurais mauvaise grâce à ne pas le dire, nous entretenons d'excellents rapports avec l'Etat. Nous avons des projets communs que nous avons montés dernièrement avec l'Agence Régionale du Développement et de l'Innovation (ARDI), pour enfin faire en Rhône-Alpes de la valorisation, ce qui ne se faisait pas jusqu'à présent, pour enfin permettre aux entreprises, aux PME, PMI, d'accéder aux programmes européens, etc., etc., la liste est longue. Mais il n'en est pas moins vrai que nous avons eu à discuter, M. Challéat n'était pas là,

c'était avec son prédécesseur, j'ai passé beaucoup de temps à discuter avec M. Bouchard, qui était à votre place, Monsieur le secrétaire général, et dans un très bon climat d'ailleurs, mais nous avons passé beaucoup de temps pour discuter, pour voir en fonction de la stratégie de l'Etat, de la stratégie de la Région, des collectivités, etc. Donc je pense que la France aujourd'hui a un certain nombre de blocages notamment institutionnels de ce point de vue-là.

Alors, il y a le rapport Attali. Allons-nous supprimer les départements ? Moi, j'y suis favorable. Je pense qu'il faut simplifier. Il ne faut surtout pas supprimer les communes, les 36.000 communes, c'est un lieu de démocratie particulièrement important. Mais je pense que l'on pourrait sans doute améliorer les choses et se concentrer sur les Communautés de communes et d'autre part sur les Régions.

Je prends un exemple dans le domaine de l'économie. La loi de 2004 nous a accordé la coordination des actions économiques, des procédures d'actions, mais elle ne donnait pas à la Région la possibilité d'intervenir très fortement dans ce domaine. Donc je pense que l'institutionnel est quelque chose d'important.

J'ajouterai un autre point. Vous avez évoqué la question de la relation entre le monde de l'entreprise et le monde de la recherche. Moi je viens d'une discipline qui était une science dure, les sciences des matériaux, où la relation entre les grands groupes industriels avec les laboratoires académiques était très forte. J'ai découvert avec surprise que ce n'était pas le même cas dans le domaine des sciences du vivant. Pourquoi ? Voilà des questions qui sont lourdes. Pourquoi n'y a-t-il pas cette relation étroite entre le monde académique et le monde de l'entreprise ?

Les pôles de compétitivité, je l'ai dit, je le répète, même si ce n'est pas un gouvernement de ma couleur politique qui l'a fait, c'est de la grande politique, parce qu'enfin on permettait une relation entre le monde de la recherche et le monde de l'entreprise. C'est très important. Aujourd'hui l'Etat est en train de faire –M. Challeat pourra peut-être le confirmer– une analyse des pôles de compétitivité. Il y a des choses qui sont excellentes, il y a aussi des choses qui méritent d'être modifiées, d'être améliorées, etc.

Donc je crois que nous sommes à un moment où nous avons besoin en France de réformes très importantes, et j'insiste beaucoup sur ces réformes institutionnelles, de telle façon que les acteurs soient moins nombreux. On y gagnerait sans doute en efficacité et on y gagnerait aussi en énergie dépensée pour permettre cette recherche de consensus, et c'est bien normal, entre notre Collectivité, l'Etat, d'autres Collectivités, etc.

Voilà ce que je voulais dire suite à votre intervention. Je pense que vous sous-estimez l'aspect institutionnel de la France.

M. DESMARESCAUX.- J'accepte cette critique. Effectivement, le temps qui m'était imparti était trop court. Mais je pense qu'un grand projet doit permettre de faire sauter les barrières, de mobiliser au-delà des sphères d'influence que l'on a, et je crois que si une Région se présentait avec un grand projet, en disant à l'Etat : il faut mettre tant au pot, débloquer les relations, au niveau de Bruxelles ce sera la même chose... mais c'est un peu utopique quand même.

M. POUYET.- Est-ce que c'est utopique ?

Monsieur le secrétaire général aux affaires régionales (SGAR), je ne vais pas vous demander tout de suite de vous prononcer sur la suppression des Départements. Je ne vais pas non plus vous demander de dire combien vous mettez au pot. Mais par rapport à une ambition de cette nature, une ambition régionale, où est l'Etat dans une affaire de ce genre ?

M. CHALLEAT.- D'abord je serai modeste, non pas pour ne pas répondre, mais dans mes éléments de réflexion, parce qu'évidemment vis-à-vis de Rhône-Alpes je manque à l'évidence de recul, je reste encore très neuf. Ce que je peux dire néanmoins, c'est que vu de l'extérieur, beaucoup ambitionneraient d'être en Rhône-Alpes, mais ce n'est évidemment pas suffisant. Il y a sans doute des tas de problèmes, des tas d'insuffisances, mais certains seraient déjà très heureux. Mais à

l'évidence il faut franchir une étape supplémentaire, celle que M. Desmarescaux proposait, en termes d'organisation, etc.

Le rapport Attali –j'en ai lu quelques feuilles à droite à gauche comme tout le monde, j'imagine– je n'ai pas vu qu'il proposait la suppression de l'Etat, il évoque d'autres entités, mais pas celle de l'Etat. Il évoque le problème de l'allègement du niveau central, là par contre, effectivement il le souligne, et peut-être trouver un meilleur équilibre entre le central, le régional et le niveau départemental. Et j'ai cru comprendre que dans les premières décisions en matière de modernisation des services de l'Etat, ce qu'on appelle la révision générale des politiques publiques– la RGPP dans notre jargon impossible– précisément il était mis l'accent sur le renforcement du niveau régional pour ce qui est de la mise en œuvre des politiques publiques, etc., et d'une déconcentration plus forte depuis l'échelon central. Donc finalement c'est assez en adéquation avec ce que semble suggérer le rapport Attali.

Sur la question des Départements, je me garderai bien de me prononcer. On verra bien ce que le législateur dans sa grande sagesse fera.

Après, quand le Président Fougères évoque la question institutionnelle, je ne veux pas nier qu'il peut y avoir une certaine réalité. Je crains quand même que si l'on va trop avant dans le fait de montrer du doigt la question institutionnelle, on recoupe la question de l'esprit gaulois précisément. Est-ce que le Canadien ne s'est pas dit : puisque, au lieu de me parler du grand projet, vous me parlez plutôt des difficultés institutionnelles... C'est peut-être cela aussi un peu l'esprit gaulois. Il faut peut-être que l'on sache chacun de notre côté passer outre et aller au-delà de ce type de difficultés.

En tout cas, du côté de l'Etat, au niveau national, je ne vois pas où est la moindre difficulté à trouver une adhésion sur le type de grand projet tel qu'il est proposé ici. Je ne vois pas quel argument sérieux on pourrait opposer à ce type de grand dessein. La difficulté qu'on a dans ce type d'exercice, c'est qu'on voit bien que Rhône-Alpes a –vous les avez bien montrés et mis en évidence– des tas d'atouts, a un assez grand nombre d'ingrédients, mais comme dans beaucoup de domaines, les ingrédients ne font pas la sauce, c'est-à-dire qu'il faut après trouver la dynamique, l'élan général qui permet de faire en sorte que le liant se trouve et que le grand projet se bâtisse.

Enfin, je me garderai bien de résumer les difficultés à la seule question institutionnelle.

M. POUYET.– Je souhaite qu'il y ait des interventions dans la salle, notamment sur cette idée d'un grand projet avec là un choix du domaine, en notant aussi ce que nous a dit Philippe Desmarescaux tout à l'heure, à savoir que le grand projet ou l'ambition, c'était une ambition ou un grand projet qui avait des retombées dans tous les champs, aussi bien dans le champ de l'économie, de l'industriel, de l'universitaire, que du social. On a par exemple évoqué le bureau des syndicats, on ne voit pas comment un grand projet peut ne pas être porté par les organisations.

M. ELDIN.– Je participe à la délégation CFDT Rhône-Alpes du CESR, et avec M. Desmarescaux nous avons eu le privilège, l'honneur, tout ce qu'on voudra, pour moi surtout, de se connaître dans le groupe Rhône-Poulenc.

Je ne vais peut-être pas embrasser toute la question que soulevait Bernard Pouyet. Ce que je voudrais dire, c'est que vous avez parlé de ce qui manquait dans Rhône-Alpes. Je rappelle que le CESR a fait un travail assez intéressant il y a quelques années sur l'attractivité de Rhône-Alpes, dans un rapport, où la Commission s'était penchée effectivement sur les atouts, ce qui était à développer, les manques, etc., et ce rapport a été, je le pense, bien admis et sûrement commenté dans la Région.

Vous parlez d'ambition commune, de décision collective. Moi j'adhère complètement à cette idée. Il m'est venu quand vous disiez cela, un exemple concret –Roger Fougères a mangé un peu de ce que je voulais dire, c'est bien que l'on se regroupe là-dessus– les pôles de compétitivité, qui

sont bien un lieu de construction, pour chacun d'entre eux mais pour tous ensemble en Rhône-Alpes. Il y en a 15, nous sommes la Région la plus fournie en pôles de compétitivité, dans le domaine industriel, dans le domaine du développement, de l'éducation, etc.

Dans cette combinaison tri ou quadripartite que sont les pôles, nous pouvons avoir une ambition commune. Il y a dans l'aire du CESR maintenant, une personne qui a ou qui aura en charge un peu cette vision d'ensemble des pôles, je pense que c'est intéressant. Ces pôles peuvent être un lieu de construction de l'ambition commune et collective. Des choses bougent dans les pôles, toutes les parties doivent être partie prenante. Les organisations syndicales étaient exclues au départ, par l'Etat. Et puis on a petit à petit fait bouger les choses, et on sent qu'il y a une volonté d'ambition commune et collective qui s'exprimerait. C'est une chose intéressante, nous nous en félicitons et nous pensons qu'on peut aller plus loin. Je vous demande en même temps votre avis sur ce sujet.

Deuxième point que je veux évoquer rapidement. Vous avez dit : choisissons plutôt la climatisation, et pas la chimie ou le textile parce que leur potentiel est derrière eux. Vous m'avez choqué et vous avez peut-être choqué d'autres personnes, parce que je suis un ancien du textile au départ, les fluctuations du groupe Rhône-Poulenc m'ont amené dans la chimie après, et dans la pharmacie pour finir. Nous venons de tenir en Rhône-Alpes le 17 décembre une conférence sur la chimie, où nous étions plus nombreux que nous sommes actuellement dans la salle, et je peux vous dire qu'il y avait de l'ambition, de la volonté.

Je ne parle pas du textile, nous n'avons pas fait une conférence sur ce sujet, mais nous travaillons sur ce terrain-là, et vous n'êtes pas sans ignorer les développements qui se font justement par rapport aux technologies nouvelles dont vous parliez, dans le textile notamment. Mais pour la chimie, à nous, ne dites pas que le potentiel est derrière. Il y a du potentiel devant, et vous le savez bien, sinon quand vous expliquiez cela dans Rhône-Poulenc il y a quelques années, vous ne disiez pas ce que vous pensiez. Vous savez bien qu'il y a des ambitions demain encore.

M. DESMARESCAUX.- Merci de votre intervention. Deux remarques.

Les pôles de compétitivité : pour continuer à être un peu provocateur sur le sujet, je dirai que ce n'est pas un aboutissement, c'est un point de départ, et ce n'est pas un point de départ français, c'est un point de départ de conquête européenne, avant de conquérir le monde, parce que la bataille ne se passe pas en France. On n'a pas battu Toulouse ou Paris, on veut se battre contre Oxbridge, Oxford-Cambridge, on veut se battre contre la Californie ou Shanghai, et dans notre approche, j'ai peur qu'on s'essouffle en disant : on est maintenant retenu dans la division 1 française, qui est à peine la division nationale au plan international. Donc, non seulement il faut garder, mais il faut se créer une ambition internationale forte. C'est le droit que nous donne un pôle de compétitivité. Vous voyez ce que je veux dire ?

M. POUYET.- Mais précisément, sur les pôles de compétitivité, le fait d'en avoir 15, est-ce que ce n'est pas antinomique avec l'idée de l'ambition collective prioritaire ?

M. DESMARESCAUX.- Presque, sauf que si vous suiviez mon raisonnement, il y en a 2 qui devraient fusionner pour devenir le pôle fort d'un développement en Rhône-Alpes.

La chimie : ce n'est pas dans la chimie que vous allez avoir des croissances à 2 chiffres dans l'avenir. Or ce que l'on cherche pour une Région, pour se développer, c'est une croissance à 2 chiffres, comme les Chinois l'ont. Je vois une filiale d'un leader mondial qui se trouve à Lyon, qui vient de racheter une société en Chine, elle fait 40 % de croissance sur son marché. Vous imaginez ce que c'est 40 % de croissance ? Ce que l'on cherche en ayant une ambition forte, c'est plus de 10 % de croissance.

La chimie n'apportera pas cela. Mais la chimie peut apporter des outils fantastiques pour les sciences de la vie, pour les technologies de l'information. C'est une industrie de service qui doit se mettre derrière la locomotive sciences de la vie ou la locomotive technologies de l'information.

Ne me faites pas dire que je ne suis plus chimiste, je suis toujours chimiste dans l'âme, mais je suis devenu convaincu que la biologie est vraiment un secteur en pleine explosion et qui, parce qu'elle touche à l'homme et à la vie, c'est un domaine fantastique en plus.

Mme CANALE.- Je suis conseillère au CESR au titre du groupe CGT.

Je trouve que la présentation que vous avez faite est intéressante. Vous parlez d'ambition commune, de décision collective, et vous parlez aussi de la force de Rhône-Alpes qui est quand même la 2ème Région, donc une force économique, et cela compte en termes d'emplois mais aussi en termes d'industrie ou en termes de nouvelles technologies. Mais cela m'amène à vous poser deux ou trois questions.

D'abord, quand vous dites qu'il faut apprendre à chasser en meute, je pense qu'il faut que ce soit pour l'ensemble des acteurs. Qu'est-ce que cela veut dire ? Je pense que M. Fougères a bien fait de poser la question du besoin d'une réforme institutionnelle, parce qu'aujourd'hui il y a des cloisonnements insupportables et parce qu'on manque de relation les uns avec les autres. Chacun décide son budget dans son coin, chacun décide de ses objectifs. Au niveau institutionnel, avec les effets de décentralisation, les rapports entre l'Etat, la Région, tout cela n'est encore pas tout à fait clair, il y a encore du flou. Et je pense qu'il y a aussi les acteurs économiques, les entreprises. Moi je vais poser deux choses.

Le rapport donneurs d'ordres / sous-traitants : est-ce qu'on sort d'un rapport de domination et on rentre dans un rapport de coopération ?

La question du croisement des filières et des territoires, c'est-à-dire l'ancrage territorial des entreprises, la place des grands groupes, etc., moi je pense que cela pose des questions. Est-ce que l'on coopère, est-ce qu'on fait des choses ensemble ? D'ailleurs vous l'avez bien dit : il faut qu'on décide ensemble, il faut qu'on s'assure d'infrastructures communes, il faut qu'on ait un plan commun d'action. Mais cela veut dire qu'il faut qu'on accepte de coopérer ensemble, de mettre des moyens, de mutualiser, c'est-à-dire qu'il faut qu'on réfléchisse, qu'on investisse, qu'on mette des moyens financiers, des moyens matériels, des moyens de recherche.

Alors, est-ce que les pôles de compétitivité, c'est un départ de cela ? Je vais dire que nous, nous avons un petit peu une vision qui est que c'est le verre à moitié vide et le verre à moitié plein. On sent bien qu'il y a quelque chose qui se fait dans une mise en synergie, quelque chose qu'on n'avait pas eu jusqu'à présent, comme vous le disiez, le rapport avec les réseaux de recherche, l'université, l'économie. On voit qu'il y a des grandes entreprises, qu'il y a des groupes. On voit qu'il y a des PME-PMI. On voit qu'il y a des projets. Mais on en est vraiment aux prémices. Et parallèlement à cela, ce qui est dommageable, c'est qu'on a des entreprises qui se restructurent, qui ferment, qui cassent des emplois. Là il y a quand même des contradictions, on ne chasse pas en meute, on chasse chacun sur son territoire.

Donc je pense qu'il faut qu'on se pose toutes ces questions.

Moi je suis assez pour toutes les démarches de pôles, de clusters, etc., ces démarches collectives, avec des mises en commun et des mutualisations, je pense qu'il faut pousser là-dessus. Mais il faut à ce moment-là que l'entreprise, les acteurs économiques, jouent le jeu jusqu'au bout.

Et sur la décision collective, apprendre à décider ensemble, là c'est vraiment une rénovation fondamentale de ce qu'on est capable de faire, pour tout le monde, y compris pour l'entreprise. Cela veut dire qu'il faut qu'on accepte de décider ensemble, d'élaborer ensemble. Cela veut dire une démocratie sociale complètement renouvelée. Le bureau syndical, oui, mais une démocratie sociale complètement renouvelée. Moi je pense que cela pose toutes ces questions.

M. DESMARESCAUX.- Je vous rejoins sur la première grande partie de votre exposé, sans aucune arrière-pensée. Je rajoute un exemple.

Vous parliez du rapport donneurs d'ordres / sous-traitants. Je vais prendre un exemple que je suis en train de suivre de très près, c'est la relation des grandes sociétés pharmaceutiques avec les petites sociétés biotech, innovation, qui peuvent être considérées comme des sous-traitants de leur innovation.

Je pense que le rapport de force va s'inverser dans le temps, que celui qui aura le produit nouveau aura le nerf de la guerre, mais ne pourra pas se passer du grand groupe qui sera le seul capable d'enregistrer, développer, commercialiser dans le monde entier. Mais je vois une inversion et je pense que dans les prochaines années ils seront en situation d'équilibre de pouvoir, et donc il y a des mutations qui vont se faire.

Développer un consensus, c'est indispensable, mais à un moment donné il faudra mettre en œuvre une infrastructure qui soit en ordre de marche et de fonctionnement efficace. A partir du moment où on aura discuté, débattu, mais on aura choisi, on s'organisera, et à ce moment-là l'organisation devra prendre en charge le système.

C'étaient les deux remarques que je voulais faire.

M. GUILLEMIN.- Je suis du collège 1 au CESR, représentant les pôles de compétitivité.

Tout ce que vous avez dit sur la force de la bio, la force de Lyon-Grenoble, les nouvelles technologies, je crois que c'est effectivement là où il y a beaucoup de champs de développement pour le futur. Je pense que si on veut avoir une ambition commune, il ne faut pas opposer cette ambition pour ce domaine d'activité, à des secteurs d'activité qui ont peut-être moins de potentiel de développement. Je parle de la chimie et dans mon propos je rejoins un peu ce qu'a dit M. Eldin. Il ne faut pas opposer les choses, surtout si l'on veut avoir une ambition commune. Je pense qu'un emploi préservé dans la chimie, vaut autant qu'un nouvel emploi créé dans la biologie, et si on veut avoir une opinion commune, il ne faut pas opposer les secteurs d'activité.

Je voudrais aussi faire part d'une initiative européenne, dans laquelle le vice-président Fougères est impliqué, et qui va peut-être servir à dégager des lignes de force importantes au niveau de la Région, ce sont les EIT, les European Institute of Technology. C'est un réseau d'excellence européen où il va y avoir 6, 7 centres d'excellence, avec des têtes de pont et puis des adhérents à ce réseau. La Région Rhône-Alpes est en train de réfléchir en particulier sur ces forces et ce qui pourrait être les thématiques porteuses au niveau de la Région, et peut-être que cela va contribuer à ce que vous dites, à faire émerger une ambition commune.

Voilà ce que je voulais dire.

M. DESMARESCAUX.- Je reviens sur le problème de chimie, biotechnologie, etc. Il ne faut pas opposer, et mon propos n'a jamais été d'opposer. Il faut prioriser, il faut choisir et il faut intégrer. Dans le cas de la chimie, biotechnologie et technologies de l'information, c'est évident l'intégration de la chimie, c'est évident que la chimie est un outil essentiel pour le développement. C'est plus difficile pour la climatisation d'intégrer la chimie, encore que, il faut des salles blanches, il faut des salles propres et il faut des salles contrôlées.

A partir du moment où vous choisissez une ligne de force, tous les autres doivent pouvoir trouver leur place par rapport à cela, et en aucun cas une ligne de force veut dire un refus, un rejet de quelque chose. Cela veut dire simplement trouver le moyen d'intégrer le maximum.

M. GELATI.- Moi je pense qu'on ne s'en sortira pas par le développement de projets en niche, parce qu'on aura beau travailler sur des secteurs particuliers, cela ne permettra pas d'occuper l'ensemble des Rhônalpins. Donc il y a effectivement le travail en pôles de compétitivité dans des secteurs de pointe, mais il y a aussi à conforter et à exploiter toutes les potentialités qu'il y a dans les atouts rhônalpins actuels : la chimie, la métallurgie, l'agro-alimentaire, l'automobile, le poids lourd, les industries du tourisme. Regardons un peu ce qui se passe du côté de Salomon – Rossignol, je ne sais pas si on va les laisser partir. Il y a des potentialités et, effectivement, il y a peut-être des

restructurations à engager, mais il y a, y compris à l'intérieur de ces entreprises, des possibilités de développement.

Donc il faut se sortir de la niche élitiste, parce qu'après en irrigant en transversal, on peut à partir des crises que nous avons, trouver encore des possibilités de maintien des emplois à haute valeur ajoutée sur ces secteurs importants pour la région Rhône-Alpes.

Je confirme du point de vue de la méthode, les très bons résultats de la Catalogne, pas sur un projet, sur tous les projets, également les bons résultats en Lombardie –je m'occupe pour la CGT des relations internationales– du point de vue de la méthode, de la mobilisation des acteurs, dans le Bade Wurtemberg, dans le Piémont, en Suisse voisine où il y a une autre méthode, et y compris si l'on va un peu plus loin à Shanghai, puisque nous on travaille avec les syndicats de Shanghai. On n'est pas toujours d'accord avec ce qui se passe en Chine, mais au moins sur la méthode il y a une mobilisation.

Donc il y a peut-être à prendre des bonnes pratiques de ces côtés-là. Eux, effectivement, ils sont en meute. Pour la Région Rhône-Alpes, il faut peut-être qu'on essaie de travailler en meute, mais pour avoir une meute il faut un chef, parce que selon le chef la meute est bonne ou pas, et puis il faut avoir un ou des projets, et après que tous les partenaires de la meute soient associés et puissent trouver leur compte.

Vous avez fait état des syndicats. Effectivement, dans d'autres Régions, les syndicats participent à la promotion. Nous, on participe aussi, y compris la CGT, à l'image de marque de la Région Rhône-Alpes, à l'attractivité de la Région Rhône-Alpes, mais en France il faut sortir de ce concept où il n'y a rien à faire avec les syndicats. Les syndicats évoluent, on a besoin de les valoriser. Il faut arrêter de critiquer les organisations syndicales, parce que y compris parfois moi quand je parle, on me dit : en Italie la CGIL a x millions d'adhérents et vous vous n'en avez pas. On a une capacité pour travailler, on veut créer les conditions d'adhésion des salariés aux syndicats en France. Donc il faut y compris valoriser les potentialités syndicales et arrêter de taper sur les organisations syndicales et sur les militants dans les entreprises.

Si on veut avoir cette mobilisation-là, c'est peut-être une révolution culturelle à engager en Région Rhône-Alpes.

M. POUYET.- Pour autant est-ce qu'il faut un chef ? J'aimerais que vous reveniez là-dessus.

M. DESMARESCAUX.- Quand j'ai mentionné la dimension syndicale et sociale, c'est pour lui donner son importance, ce n'est pas pour la minimiser ou pour l'écarter. Vous avez très bien compris. Donc je voulais éviter cette ambiguïté.

La meute : si vous n'êtes pas un expert des loups, vous ne savez pas qui est le meneur de la meute, et dans la meute il y a une fonction pour chacun. Il ne faut pas que cela devienne le faire-valoir d'un homme, un projet, il faut que cela devienne le faire-valoir de tous et que chacun y trouve sa place.

Maintenant je reviens sur le début de votre intervention, parce que c'était encore une intervention qui pouvait se comprendre en disant : c'est bien de faire la biotechnologie et les technologies de l'information, mais il y a toute le reste qui est important. Il faut avoir une priorité, il faut s'y tenir.

Je vais vous donner un exemple de Singapour. Singapour a décidé d'être l'un des leaders des biotechnologies du XXI^e siècle. Ils ont décidé de créer une vingtaine de laboratoires de pointe dans des domaines qu'ils ont identifiés. Ils ont choisi eux-mêmes le chef de meute de chacun de ces laboratoires. Il y a un Français dans le domaine de l'immunologie, en plus, Lyon est intéressée quand même, un Français important, professeur au Collège de France, ancien directeur général de l'Institut Pasteur. Il a dit : moi je ne veux pas aller chez vous. Vous ne venez pas chez nous, vous venez une semaine par mois. Il me faut 250 personnes. Vous les avez dans 2 ans. Je veux x milliers de mètres carrés équipés. Vous les avez dans 1 an.

Est-ce que nous sommes capables de faire cela ? Si nous ne sommes pas capables de faire cela, nous ne pouvons concourir dans la division internationale n°1.

M. WEBER.- Je suis directeur régional de la Caisse des Dépôts.

Je voulais juste donner un éclairage sur un secteur particulier qui me paraît très porteur, en relation avec les pôles de compétitivité, c'est le lien entre le pôle recherche et création d'entreprises, qui est au cœur des pôles de compétitivité, et le monde de la finance.

On a eu l'occasion, y compris en relation avec les services de l'Etat, de constater combien c'étaient deux mondes qui étaient très éloignés l'un de l'autre. Et nous sommes en train de travailler –je vais reprendre l'expression qui fait florès aujourd'hui mais qui est très sympathique– en meute sur ce sujet-là, au sein d'une commission de Lyon Place financière et tertiaire, avec l'ancien directeur de OSEO. Donc évidemment OSEO joue un rôle très important dans ce secteur-là.

Nous sommes en train de voir les conditions d'élaboration d'une plate-forme commune aux porteurs de projets on va dire, qui viennent du monde de l'industrie, du monde de la recherche, et aux financiers, de façon à rapprocher ces deux mondes qui trop souvent s'ignorent, ou en tout cas ne se connaissent pas suffisamment.

Quand je dis « chasser en meute » c'est parce qu'au sein de Lyon Place financière et tertiaire, on trouve à la fois des porteurs de projets, des banques privées, des banques publiques ou parapubliques, et je pense que c'est en démultipliant les moyens que l'on peut faire avancer les choses. De ce point de vue-là, on porterait un espèce de partenariat public/privé, parce que dans chasser en meute, je pense qu'il y a aussi chasser le secteur privé et le secteur public ensemble. Je dirai qu'évidemment à la Caisse des Dépôts c'est un peu notre fonds de commerce, si l'on peut dire, d'essayer d'être le pont entre le public et le privé, mais je pense que vraiment c'est un élément qui est un démultiplicateur d'efficacité.

On s'est croisé avec Philippe Desmarescaux au sein de la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est. Je pense que les fondations, celle-là et peut-être d'autres, mais celle-là en est tout à fait exemplaire, pourraient en démultipliant les moyens, être aussi ce lieu de rapprochement d'argent privé / d'argent public et de logique publique et de logique privée. Je pense que cette démultiplication des moyens, par exemple dans les fondations, serait quelque chose de très utile.

Je pense que ce n'est pas un hasard si dans le monde de l'enseignement supérieur, l'une des structures qui est en cours de mise en place, est une structure de fondation. On sait que Lyon 1 par exemple a lancé une fondation. Peut-être faudrait-il réfléchir plutôt à une fondation à l'échelle de la future université de Lyon, donc du PRES, plutôt que pour une seule université, mais après tout c'est déjà bien de commencer.

Donc je pense que là aussi le monde des fondations est un monde qui pourrait être ce lieu de creuset en tout cas, de mobilisation des énergies du monde public et du monde privé, et pour ce qui concerne la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est, justement au croisement entre les biotechnologies et puis le monde des technologies de l'information.

M. DESMARESCAUX.- Vous avez raison, j'ai oublié de mentionner –cela me paraissait tellement évident– tous les partenaires financiers, et j'ai oublié de mentionner, mais c'était transparent, la coopération et la coordination entre le public et le privé. Donc acte.

Mme NIVEAU.- On va encore reparler de meute, mais en même temps j'avais envie de faire un clin d'œil puisqu'il y a une expression qui dit que « l'homme est tabou pour l'homme ». C'est peut-être parce qu'on travaille en meute que l'homme est tabou pour l'homme et que finalement on se retrouve tous tout seul.

Par rapport à cette question de la meute toujours, il y a une chose que j'avais envie de rajouter à tout ce qui a été déjà dit sur ce sujet. On travaille en meute, tous en meute, mais on travaille pour toute la meute, et je voulais revenir sur cette question un peu particulière de qu'est-ce qu'on fait avec ceux qui sont exclus de cette meute, comment est-ce qu'on fait pour apporter de la compétence, parce que ces deux domaines d'activité dont vous avez parlé, sont quand même des domaines d'activité qui demandent des hauts niveaux de qualification.

Comment est-ce qu'on travaille pour faire que des compétences puissent être élevées à partir de là, de façon à ce qu'on ne soit pas avec d'un côté des gens pour qui cela fonctionne bien, vous parlez de l'objectif d'apporter de la croissance, donc pour que cela amène de la croissance pour tout le monde et pas uniquement pour une partie du public. Donc comment est-ce qu'on fait de la montée en compétence ?

Ensuite, je voulais revenir autour du bureau des syndicats. Vous avez parlé de syndicalisme acceptable, l'expression me fait un peu réagir, même si je comprends bien ce que vous avez voulu mettre derrière. Alors peut-être un petit clin d'œil : avant d'inviter les patrons chinois, étrangers, peut-être pourrait-on déjà faire venir nos employeurs français, pour leur montrer ce que c'est le syndicalisme acceptable.

Et votre question derrière, c'est comment le consensus marche ? Aujourd'hui on est sur un consensus au CESR, les choses avancent parce qu'on fait consensus. Peut-être qu'effectivement le bureau des syndicats pourrait être ce lieu de consensus pour qu'enfin on puisse travailler ensemble, parce que nous on ne demande que cela, de travailler ensemble.

M. DESMARESCAUX.- Les exclus : on ne peut pas traiter de tous les aspects, et ce n'est pas un aspect négligeable. J'ai voulu prendre les hommes les plus exclus et dire que même ceux-là doivent bénéficier, et donc je n'ai pas voulu traiter les exclus de notre propre société. Mais il est bien certain que si une Région est riche et a une dynamique économique forte, elle pourra mieux traiter ces exclus grâce à cela.

Sur le reste, je suis d'accord avec vos remarques. Le « convenable », n'était pas péjoratif.

M. BASSET.- Je suis membre de l'Académie des sciences, membre de l'Académie des technologies et directeur scientifique de CPE pour la partie chimie.

Monsieur Desmarescaux, j'ai écouté votre discours avec beaucoup d'enthousiasme, et vous faites partager votre enthousiasme à la salle entière, et on ne peut qu'adhérer devant toutes les idées que vous nous soumettez, et j'en ai repris certaines qui me plaisent beaucoup : urgence, priorité, sciences du vivant, chasser en meute, génomique, microbiologie, neurosciences, neuro-économique. Vous avez dit un petit mot sur la biomasse. Vous avez peu parlé du développement durable, mais vous avez donné un petit coup de patte à la chimie. Si je puis me permettre, vous avez dit que la chimie avait son avenir derrière elle, et pourtant la chimie regarde devant.

Comme il a été souligné tout à l'heure, il y a eu un congrès au mois de décembre sur l'avenir de la chimie dans la région Rhône-Alpes, et je dois dire que ce congrès a été pour moi une révélation. Il a été une révélation d'un enthousiasme renaissant, d'une science qui effectivement voyait son avenir derrière elle et qui est en train de le voir en avant et devant elle.

Pourquoi elle le voit en avant et pourquoi elle le voit avec enthousiasme ?

Premièrement, parce que la chimie est devenue –et ce n'est pas une tarte à la crème– au cœur du vivant, comme vous le dites, mais est au cœur du développement durable. Il n'existe pratiquement pas une société qui ne revoie pas sa stratégie, je dirai dans n'importe quelle discipline que ce soit, en fonction du terme développement durable, et ce n'est que la chimie qui peut porter remède aux questions posées par notre société. Donc le développement durable est devenu « un des fers de lance » de la chimie. Cela, c'est un premier point. Que ce soit pour l'énergie, que ce soit pour les matériaux, que ce soit pour la pharmacie, même les transports relèvent de la chimie, et Rhône-Alpes est très bien positionnée.

Alors, il a été dit tout à l'heure –et je ne peux qu'abonder là-dessus– qu'il y a des pôles de compétitivité, et qu'il faut faire des choix, à vocation mondiale. Il y a un pôle de compétitivité Bio, il y a un pôle de compétitivité Chimie, et nous avons la chance en plus d'avoir à Grenoble des nanotechnologies, des techniques de communication, d'information, dont vous avez parlé, qui sont d'un niveau mondial. Je crois que l'enthousiasme que nous avons tous pour notre région passe par une mise en commun de ces pôles, pour faire je dirai du « gagnant – gagnant positif ».

Grenoble est leader mondial dans son domaine. Lyon est leader mondial dans un certain de ses domaines, même en chimie. Et devant la féroce compétition dont vous parlez, puisque quand vous parlez de meute cela veut bien dire qu'il y a une compétition féroce, il faut avoir une longueur d'avance. Cette longueur d'avance, Rhône-Alpes, comme la Californie dans certains domaines, peut jouer « gagnant – gagnant » en mélangeant l'électronique, la chimie et le vivant. Donc pour moi c'est une carte à jouer, et c'est une carte à jouer stratégique, me semble-t-il.

Je terminerai en disant, et cela a été évoqué par M. Fougères quand il compare son budget avec le budget de la Catalogne, qu'il n'y a pas comparaison, il n'y a pas photo, et je répète cet exemple parce qu'il est quand même typique. J'étais à Berkeley au mois d'août, le doyen de Berkeley me dit : BP me donne 500 millions de dollars pour développer l'interface biologie / énergie. C'est plus gros que le budget que M. Fougères peut mettre dans la recherche.

Donc, si Rhône-Alpes veut rester dans la compétition mondiale, il se doit de faire des choix, c'est clair, parce qu'on n'aura pas les moyens, mais il doit mettre des moyens énormes, non seulement dans la structuration parce que je me méfie des structurations, mais des moyens dans la recherche, des moyens dans les interfaces entre la recherche et les trois pôles dont je vous ai parlé, qui me paraissent « extrêmement prometteurs » pour l'avenir, et en ce sens je rejoins votre optimisme.

M. DESMARESCAUX.- Mine de rien, vous regroupez trois pôles. On en avait regroupé deux, maintenant on en a regroupé trois.

Volontairement j'ai été un peu agressif, et je peux être agressif sur la chimie parce que je suis un chimiste, je suis convaincu du potentiel de la chimie, mais agressif dans le sens que lorsque vous choisissez une priorité, elle doit être claire et elle doit être clairement affirmée. La chimie est sûrement un atout pour les biotechnologies et les technologies de l'information, mais la chimie n'apportera pas une croissance supérieure à 10 % dans les prochaines années, ce que nous avons connu dans les dernières années. C'est pour cela que j'ai dit : les grands moments de la chimie sont derrière nous.

Il y a encore de la croissance possible, il y a de l'innovation indiscutable, qui va contribuer, mais il faut choisir l'étendard, le domaine sur lequel on veut se battre et se positionner sur le plan international. Et derrière cette locomotive, tous les wagons se mettront en place, dont la chimie.

M. MANCRET.- Je préside la commission économie et emploi au CESR.

J'ai écouté attentivement vos interventions. Il y a beaucoup de choses qui résonnent en moi d'une façon très positive dans ce que vous avez dit.

Vous avez parlé de grands projets, vous avez parlé de village gaulois. Nous sommes dans une réalité culturelle –je crois profondément à cela– qui doit évoluer, mais ceci est forcément lent et difficile dans une société qui est relativement bloquée.

Il a été dit aussi de ne pas opposer les grands projets et la diversification industrielle irrigant les territoires. A partir de là, est-ce que vous ne croyez pas que pour mettre en application ce que vous avez préconisé, et je crois que beaucoup de gens, beaucoup de communautés ne peuvent être qu'en accord avec ce que vous avez dit, on ne peut pas avoir une volonté d'expérimentation localisée territoriale sur des sujets, de façon à permettre de vérifier le caractère opportun des décisions qui sont prises, et permettre de servir de modèle, de démonstrateur, pour ensuite s'étendre sur tout un territoire beaucoup plus large ?

Voilà ma question.

M. DESMARESCAUX.- Vous décrivez la situation idéale. En réalité, nous sommes en état de crise, je dirai de guerre, et il faut une mutation de nos mentalités et de nos relations, rapide, et il faudra, si on décidait de se lancer dans une opération de ce type, y mettre les moyens, le paquet, faire en sorte comme disent les physiciens que tous les spins soient dans le même sens, de façon à ce que toutes les énergies soient focalisées dans la direction que l'on veut retenir. Et là, malheureusement, l'expérimentation risque de retarder le moment où on pourra être vraiment efficace et reconnu. Ce serait idéal, mais je pense que l'urgence est là, aujourd'hui.

M. FOUGERES.- Merci de me permettre de réintervenir. Je suis intervenu principalement sur l'aspect institutionnel. Je souhaiterais dire quelques mots sur la notion de grand projet.

Je partage avec Philippe Desmarescaux l'idée que l'étendard de Rhône-Alpes c'est l'alliance entre les biotechnologies et les micros nanotechnologies de l'information de manière générale. Je pense que c'est vraiment la coopération entre Lyon et Grenoble que nous devons promouvoir. Nous nous y efforçons. Je pense que par exemple le Lyon Bio Pôle, pôle de compétitivité à vocation mondiale, n'a obtenu ce label que parce qu'il y avait une alliance entre les sciences du vivant sur Lyon et les micro nanotechnologies sur Grenoble. Ceci a été vraiment un point très important. Je pense qu'il faut vraiment le conforter de manière très forte.

Mais cela suppose aussi à côté bien sûr des disciplines, notamment des disciplines scientifiques, qui sont au meilleur niveau, pour accompagner cela. Je pense par exemple à la chimie. Jean-Marie Basset a fait un plaidoyer pour la chimie. Il n'y a pas à vous convaincre, Monsieur Desmarescaux, on le sait bien, vous êtes un chimiste. Mais ceci dit, je pense que la chimie doit effectivement évoluer sans doute et être peut-être encore plus à l'écoute d'autres disciplines, que sur sa discipline proprement dite. Je pense que c'est un facteur très important.

Il y en a d'autres. Il y a les grands instruments sur Grenoble, ou sur Lyon, ou à côté, le CERN par exemple, avec des potentiels très importants. Je pense par exemple à l'EICL ou à l'EIL dans le domaine des sciences du vivant, dans le domaine de la structure des protéines par exemple, où il y a eu des avancées colossales qui ont été faites, vous le savez bien.

Donc je pense que là il y a vraiment besoin de conforter y compris ces disciplines qui viennent renforcer cet étendard dont vous parliez.

Mais cet étendard a deux composantes, une composante sur Lyon, une composante sur Grenoble, et chacune a sa propre dynamique. Je veux quand même rappeler que sur Grenoble, CROLLE 2, l'alliance des trois grands de la micro électronique, a constitué un investissement international qui était le plus important en France depuis de longues années. Ce n'est pas rien. C'est vrai qu'avec Minatech, avec ce qui a été fait, on voit bien que Grenoble dans cette affaire, en alliance avec Lyon d'ailleurs, devient un leader mondial, un des pôles majeurs dans ce domaine.

Donc, je suis d'accord avec vous sur cet aspect des choses, sur cet étendard. Je crois d'ailleurs que les deux maires actuels de Lyon et de Grenoble sont tout à fait convaincus de cela puisqu'ils coopèrent, ils forcent à la coopération.

Mais à côté de cela, je voudrais ajouter deux autres domaines. Un domaine qui est me semble-t-il porteur d'avenir, c'est la question de l'environnement et des énergies renouvelables. Je pense honnêtement que nous avons un retard en France, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, qui est colossal. Or, les forces qui existent, tant scientifiques qu'industrielles, même si elles sont modestes, aujourd'hui elles sont en Rhône-Alpes.

Et dans les positions que nous prenons, par exemple la création de l'Institut national de l'énergie solaire, par exemple l'Alliance photovoltaïque sur Bourgoin-Jallieu, qui est un autre projet, nous avons à développer également cette affaire, parce que quand on va à l'étranger, quand on va à Shanghai, quand on va à Pékin, ou au Vietnam, on voit bien les problèmes de pollution. Je ne suis pas un spécialiste, mais je pense que là il peut y avoir un marché que nous devons prendre. Et c'est là où la chimie, évidemment, va venir en appui, la « chimie verte ».

Donc je crois qu'à côté des deux feuilles de trèfle dont vous avez parlé, il faut ajouter une troisième feuille, qui est celle de l'environnement et des énergies renouvelables. C'est vrai que ce sera moins, pour l'instant, porteur au niveau international, mais je suis convaincu qu'à terme nous pourrions miser là-dessus.

Enfin, je voudrais terminer par deux choses. Sur la coopération internationale, je suis entièrement d'accord avec ce que vous avez dit, et aujourd'hui nos partenaires –et j'en sais quelque chose parce que je vais souvent à Shanghai– qu'est-ce qu'ils nous demandent ? Ils nous demandent non plus de coopérer dans l'enseignement supérieur ou la recherche, ils nous demandent de coopérer

dans le domaine de l'innovation, avec tous les risques dans le domaine de la valorisation que vous pouvez imaginer. Et bien au niveau de la Région Rhône-Alpes, avec Shanghai, avec le Vietnam, et je vais faire la même chose avec le Parana au Brésil, nous avons essayé de développer une coopération de type « économie de la connaissance », dans laquelle il y aura de la formation supérieure, de la recherche, et des entreprises, notamment des grands groupes industriels qui ont l'habitude de gérer les problèmes de propriété intellectuelle ou industrielle. C'est fondamental.

Moi je suis de ceux qui ne sont pas sur des positions frileuses par rapport à la mondialisation. Je pense que nous devons être offensifs, et c'est là, avec nos moyens, dans le domaine de l'économie de la connaissance.

Un autre point qui me semble essentiel dans ce grand projet, c'est la question de la cohésion sociale. Elle présente différents volets. Il y a un volet qui a été rappelé par les syndicalistes qui sont intervenus, les relations dans l'entreprise, les relations au sein des pôles de compétitivité, qui a été une difficulté majeure, que nous essayons de dépasser et de faire avancer, etc., etc., mais il y en a d'autres.

Il y a la question du niveau culturel des Rhônalpins. Vous le savez bien Monsieur Desmarescaux, il y a une corrélation entre la compétitivité d'une société et son niveau culturel. Nous devons intervenir fortement dans ce domaine.

Enfin, je terminerai sur un point, la question des relations science / société. Aujourd'hui, des interrogations se font jour parmi nos concitoyens sur la question des relations entre la science et la société, c'est-à-dire que l'idée selon laquelle le progrès scientifique entraîne le progrès technologique et entraîne le progrès social, ce n'est pas toujours aussi évident, et c'est vrai qu'il y a des questions qui sont lourdes. Je pense aux OGM, je pense à la vache folle, etc., on pourrait multiplier les exemples.

Et je crois qu'il est d'une collectivité telle que la nôtre, de permettre aux Rhônalpins de se forger leur propre opinion à partir d'une information diversifiée, différente, contradictoire, de telle façon qu'en démocratie ce soit les citoyens in fine qui décident. Je crois que tous ces éléments-là doivent être mis en œuvre, modestement, avec nos moyens. Même si j'étais très dynamique je ne vois pas comment je pourrais multiplier par 10 en allant chercher ici ou là des financements, mon budget. Peut-être, mais je n'en suis pas convaincu.

Donc voilà ce que nous essayons de faire au niveau de Rhône-Alpes, dans des situations qui ne sont pas faciles.

M. DESMARESCAUX.- Je connais et je reconnais les efforts que vous faites et je les apprécie. Mon propos était un propos au-delà de tout cela, et je vais être encore plus caricatural. Je vais dire : on met plusieurs milliards d'euros sur la table, sur quoi nous mettons-nous d'accord pour les investir ?

C'est une décision collective. Ce ne sera pas pour Grenoble, ce ne sera pas pour Lyon, ce ne sera peut-être même pas seulement pour Rhône-Alpes. Ce sera peut-être pour une Communauté géographique plus large qui intègre –j'estime cela nécessaire– des partenaires voisins, du type Suisse ou Italie, et bien sûr ces partenaires devront mettre au pot aussi au prorata, et avoir un plan d'ensemble qui va booster fondamentalement tous les efforts que vous faites, qui vont les mettre en perspective, par rapport à une ambition beaucoup plus large.

C'est ce que je voulais vous suggérer comme une action et j'espère que le Conseil économique et social pourra être un porteur parce que, finalement, il y a un consensus ici qui se dégage, qui est remarquable, et il serait dommage de perdre ce consensus, ces synergies-là, pour porter plus loin, plus largement à tous les autres décideurs économiques et politiques, une ambition, si vous pensez qu'il faut que nous ayons une ambition.

M. POUYET.- La réponse et la conclusion appartiennent à Bruno Lacroix, Président du CESR.

M. LE PRESIDENT LACROIX.- Juste deux mots pour remercier Philippe Desmarescaux, 1/ d'avoir répondu au pied levé, 2/ d'avoir répondu à la commande puisque c'était bien la commande

j'allais dire de nous positionner dans une autre vision, dans une autre interrogation, et bien au-delà de toutes les justifications des problèmes auxquels nous sommes scotchés au quotidien, je crois que c'était cela l'intérêt, en réalité. Donc merci à Philippe Desmarescaux d'avoir répondu à cette commande.

On voit en même temps, je crois, la difficulté à se mettre en prospective, en fait à quitter notre quotidien, la boue qui nous colle aux pieds, pour essayer de partir vers d'autres réflexions et voir ensuite comment essayer entre ces perspectives, ce rêve, de le ramener aux réalités. Ce sera tout le travail de la section Prospective que va animer Bernard Pouyet.

Merci donc à Philippe Desmarescaux. Je pense que cette première marquera l'histoire.

(applaudissements)

Les vœux de monsieur Bruno LACROIX, président du Conseil économique et social régional pour l'année 2008

Deux mots maintenant puisque nous avons choisi de grouper cette première rencontre de la Prospective avec notre cérémonie des vœux, et puisque vous êtes confortablement assis, je vais vous faire mon petit mot, plutôt que debout dans la galerie tout à l'heure.

J'allais dire qu'en plaçant cette première cérémonie des vœux du Conseil économique et social de la Région Rhône-Alpes, après notre première rencontre de la Prospective, j'ai pensé qu'il y avait là une double symbolique.

La première, c'est le fil rouge, j'allais presque dire la doctrine de notre CESR, qui est celle de l'efficacité et de la qualité, et il est vrai qu'en ce mois de janvier, encombré de manifestations plus sympathiques et conviviales les unes que les autres, j'ai pensé que regrouper les vœux du CESR et la première rencontre de Prospective, en mettant en avant cette dernière, traduirait la recherche de l'efficacité de nos emplois du temps, en joignant l'utile à l'agréable.

La deuxième, plus profonde, est un choix délibéré, c'est de considérer que l'une des premières missions du CESR est d'éclairer le choix des politiques régionales grâce à un apport prospectif. La société civile organisée que nous sommes, composée de plus de 60 organismes et institutions, représentant ainsi directement 2 à 3 millions de Rhônalpins, est riche de sa diversité, dans le respect des différences de chacun.

Cette diversité d'horizons, de parcours, d'expériences, permet d'entrevoir l'avenir dans l'ensemble de ses composantes, économique, sociale, culturelle, environnementale et bien d'autres. Le savoir du CESR, c'est l'addition des savoirs individuels. Sa production résulte de la confrontation des idées, et nous le savons bien, ce qui de ce fait en fait l'antithèse de la pensée unique ou conformiste.

Dire que le monde bouge, qu'il est global, imprévisible, est une évidence. Mais il faut avoir présent à l'esprit que ces caractéristiques rendent le futur incertain, et pourtant, il n'y a pas de fatalité. L'avenir de Rhône-Alpes est certes influencé par le prix du baril, le dow jones –et ô combien en ce moment– ou la croissance des pays émergents, mais le choix des bonnes politiques, des mesures anticipatives ou correctives, font que le destin sera maîtrisé ou subi.

Notre volonté est à la fois modeste et ambitieuse. Modeste car nous savons que nous ne sommes que « l'Assemblée du premier mot », comme le dit Jacques Dermagne, c'est-à-dire l'assemblée de la proposition, et que la décision relève sans ambiguïté du politique. Ambitieuse car nous pensons que le sérieux, la qualité de nos avis, sont de nature à fournir aux politiques, des pistes d'actions nouvelles, issues de la réflexion de la société civile, donc j'allais dire marquées du sceau de leur expérience et souvent du bon sens, qui comme nous le savons n'est pas la chose la mieux partagée au monde.

En matière de prospective, je suis convaincu que notre nouvelle section Prospective a la capacité de dessiner les futurs possibles, d'esquisser les paysages du développement de demain. Nous dirons que ce sont d'après nous les variables qui pèseront sur la Région. Il appartiendra alors au Conseil régional et aux acteurs régionaux d'en décliner les actions.

Le président du Conseil régional, Jean-Jack Queyranne, a placé l'année 2008 sous le signe de « l'Eco Région ». Nous avons anticipé ce propos en créant une commission du développement durable. Nous intégrons cette préoccupation au cœur de nos travaux. Personnellement, je préfère de beaucoup la traduction de « développement soutenable », car elle renvoie plus à la notion d'acceptabilité et à la place de l'homme dans son environnement, tout en insistant plus sur la nécessité d'une croissance économique.

Les chantiers à ouvrir sont nombreux. La tâche est difficile, mais elle est à la hauteur de notre Assemblée, je veux dire la volonté, l'engagement, le sérieux de chacun des membres, et en particulier des nouveaux. Je veux saluer aussi la ténacité des présidents de commission, la persévérance du Comité opérationnel, la disponibilité et l'ouverture des deux premiers vice-présidents.

Je veux aussi dire la totale confiance que je porte à la Délégation générale, non seulement pour accompagner nos travaux, mais aussi pour être force de propositions dans tous les domaines.

Le CESR a été profondément réformé. Il est en ordre de marche pour cette nouvelle mandature, un œil sur l'horizon lointain, un autre sur la réalité présente. A la fois vigie et régulateur, le CESR conjuguera en 2008 une présence attentive, en accompagnant le Conseil Régional par un vagabondage pour ce que Jacques Attali appelle « une brève histoire du futur ».

C'est donc en pensant à chacun des Rhônalpins, à tous ceux qui vivent et qui travaillent dans cette Région, voire pour cette Région, ainsi qu'à chacun d'entre vous, que je voudrais vous souhaiter une très bonne année 2008.

(applaudissements)

Je vous propose que nous nous retrouvions pour le verre de l'amitié au premier étage dans la galerie.

La séance est levée à 19 H 10.

Annexes

ANNEXE 1

LISTE DES PARTICIPANTS A LA 1^{ER} RENCONTRE DE LA PROSPECTIVE, 22 JANVIER 2008

ABDERRHAMANE Zohra

Conseiller économique et social du CESR

AMBROISE-THOMAS Colette

Conseiller économique et social du CESR

BALAS Laurent

ARAVIS

BARRAUD Jacqueline

Conseiller économique et social du CESR

BEESAU Hugues

Directeur – CRT MITRA

BLANLUET Joëlle

Conseiller économique et social du CESR

BUELLET Michel

Président – AGGLO Bourg

BUSSEUIL Jean-Marie

Conseiller économique et social du CESR

CAHOUET Marylène

Conseiller économique et social du CESR

CARLIER Daniel

CCI Ain

CONDAMIN Yvon

Conseiller économique et social du CESR

COQUELIN Laurent

AcTes Conseil

COUFFIN Marylène

Conseiller économique et social du CESR

COUVERT Michèle

Conseiller économique et social du CESR

DAVEZIES Philippe

Enseignant chercheur – Université Lyon 1

DECOR Jean-Pierre

Directeur général – Institut des sciences du vivant

DE LUCA André

Conseiller économique et social du CESR

FERRY Louis

Conseiller économique et social du CESR

GARCIN Gaëtan

Directeur régional Groupe APX

GAUDICHET François

Directeur régional Banque de France

GAY Claudine

Responsable du département GEA IUT Lumière

GELATI Jean-Michel

Conseiller économique et social du CESR

GUYOT Christian

Directeur de cabinet EDF

JACCARD Roger

CESR Ancien

LAURENT Claude

Conseiller économique et social du CESR

MANCRET Gérard

Conseiller économique et social du CESR

NEYRET Régis

Président fondateur – Patrimoine rhônalpin

NIVEAU Marie-Blandine

Conseiller économique et social du CESR

PIGNAULT Gérard

Directeur – CPE Lyon

POURQUIER Pierre

CESR Ancien

PROST Michel-Louis

Conseiller économique et social du CESR

RAFFIN Jean-Pierre

Conseiller économique et social du CESR

RAYNAL Thierry

Chargé de mission – PRAO

REINE Jean-Paul

Conseiller régional – Conseil régional Rhône-Alpes

DUPONT Bernard

Directeur général des services – AGGLO Bourg

DURAND Didier

Journaliste BREF Rhône-Alpes

ELDIN Jean

Conseiller économique et social du CESR

ENCRENAZ Simone

Conseil de développement du Pays Voironnais

ROCHE François

Directeur général adjoint – Conseil général

WARLOP Jean-Marie

Conseiller économique et social du CESR

WEBER Alain

Conseiller économique et social du CESR

L'économie de la connaissance



Sélection d'ouvrages disponibles à la Région et de liens Internet sur l'économie de la connaissance, réalisée à l'occasion de la 1^{ère} Rencontre de la Prospective du CESR Rhône-Alpes du 22 janvier 2008 sur le thème « **Quel futur pour l'économie de la connaissance ?** »

| | |
|--|------|
| ① En introduction, quelques notions..... | VI |
| ② Sélection de rapports..... | VII |
| ③ Les travaux du CES de la République..... | X |
| ④ L'Europe de la connaissance..... | XIII |
| ⑤ Essais de prospective..... | XV |

Contact :

Documentation CESR Rhône-Alpes

Marie-Caroline Wuillot

☎ 04 72 59 49 80

✉ cesrdocumentation@rhonealpes.fr

① En introduction, quelques notions...

Article

Introduction (Une) à l'économie et à la société du savoir



DAVID Paul A./FORAY Dominique

Périodique : PROBLEMES ECONOMIQUES, n° 776, 18/09/2002 - p. 8-14

Si l'expression "économie fondée sur la connaissance" est récente, le savoir a, depuis toujours, été au cœur de la croissance économique. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est l'accélération du rythme de création et d'accumulation des connaissances. L'élargissement de l'économie du savoir repose sur la multiplication de communautés dont l'objectif principal est la production et la circulation de connaissances nouvelles. Néanmoins on ne pourra véritablement parler de société du savoir que lorsque le plus grand nombre accèdera à celui-ci. Le passage à ce type de société ne va pas sans poser d'importantes questions telles que les problèmes de propriété intellectuelle, de privatisation de la connaissance, de confiance et de mémoire. (d'après la publication)

INNOVATION/GESTION DES CONNAISSANCES

Ouvrage

Net (La) économie

MULLER Andrée

Presses universitaires de France : PUF, 2001 - 127 p., bibliographie

Née de la mondialisation des réseaux informatiques et de l'utilisation croissante d'Internet, une nouvelle logique économique émerge sous nos yeux : la net économie. Elle est aujourd'hui visible à travers quatre phénomènes majeurs : la naissance des places de marchés électroniques, le développement du commerce électronique, l'irruption des métiers de la connaissance, enfin l'apparition des prestations de location de logiciels

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION/COMMERCE ELECTRONIQUE

DOCREGION, 17.2 MUL

Article

Nouvelle (La) économie : mythe ou réalité ?

PETIT Pascal/PETIT Jean-Pierre/KRAGEN Emmanuel

Périodique : PROBLEMES ECONOMIQUES, n° 2.642, 01/12/1999 - 32 p.

Décoder la nouvelle économie. Analyse de la réalité et des modalités de la croissance : en quoi peut-on évoquer une "troisième révolution industrielle" aux Etats-Unis ? les nouvelles technologies ont-elle eu un impact suffisant pour que l'on parle de "nouvelle économie" ? l'immatériel n'est-il pas la clé de cette nouvelle économie ? La place de la France à l'heure des technologies de l'information. Influence sur la société des réseaux et de la gratuité comme nouveau modèle économique.

CONJONCTURE ECONOMIQUE/CROISSANCE ECONOMIQUE/TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION/RESEAU DE COMMUNICATION FRANCE/ETATS-UNIS

② Sélection de rapports

➔ Rapports publics

Ouvrage

Economie (L') de l'immatériel : la croissance de demain

LEVY Maurice/JOUYET Jean-Pierre

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, 2006 - 168 p.

Place croissante de l'innovation, développement massif des technologies de l'information et de la communication, tertiarisation continue des pays développés, tels sont les trois phénomènes qui ont bouleversé l'économie mondiale depuis plus de vingt ans, valorisant ainsi l'économie de l'immatériel, facteur d'innovation et de croissance. La commission présidée par Maurice Lévy et Jean-Pierre Jouyet s'interroge sur les moyens de permettre à la France de surmonter ses faiblesses, notamment en termes de recherche, d'innovation ou encore de gestion du patrimoine immatériel, pour en faire un leader de l'immatériel. Le rapport s'appuie en ce sens sur trois piliers : le pilier de la connaissance pour doter la France d'un meilleur cadre afin de faire émerger les talents que ce soit à l'école, à l'université, dans les centres de recherche, dans le domaine culturel et dans les entreprises ; le pilier de la régulation pour mettre en place des règles de fonctionnement des marchés ; le pilier des infrastructures pour permettre à la France de se doter de nouveaux réseaux (numérique, très haut débit, information et connaissance).

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000880/index.shtml>

⇒ Lire également le dossier réalisé par vie-publique.fr :

<http://www.vie-publique.fr/actualite/alaune/economie-nouveau-modele-croissance.html>

Ouvrage

Financer la R&D

BETBEZE Jean-Paul/Conseil d'analyse économique

Documentation (La) française, 2005 - 208 p.

Le présent rapport met tout d'abord en évidence un "écart de connaissances" entre les Etats-Unis et l'Europe qui reste en deçà de l'objectif de 3 % du PIB en dépenses en recherche-développement (R&D) mis en avant au sommet de Barcelone en 2002. Comparée aux Etats-Unis, la structure des investissements en R&D fait également apparaître un financement plus faible du secteur privé et un poids déterminant des grands groupes dans les activités de R&D privées. En plus de ces caractéristiques peu ou prou partagées au niveau européen, la France se caractérise par un "investissement dans le savoir" (R&D et enseignement supérieur) tout à la fois en retard et en moindre progression que la plupart des pays de l'OCDE. Les constatations faites dans le rapport plaident pour un accroissement de la part de la recherche privée mais également pour de meilleures synergies entre recherche privée et publique, dont la forme est esquissée dans le rapport. Plusieurs pistes sont ainsi explorées : mesures fiscales qui permettent de révéler les capacités de recherches et les préoccupations de la société civile, inciter à la mise sur le marché des innovations, favoriser fiscalement les entreprises (et les administrations) qui passeraient commande avec des entreprises innovantes, mais aussi développer des incitations à l'essaimage de la recherche publique et développer les pôles de recherche (les "clusters") régionaux associant laboratoires publics et privés, petites entreprises innovantes, incubateurs, conseils juridiques destinés à gérer la propriété intellectuelle... (résumé d'après l'éditeur)

RECHERCHE/RECHERCHE PRIVEE/RECHERCHE PUBLIQUE/RECHERCHE-
DEVELOPPEMENT/FINANCEMENT/TRANSFERT DE
TECHNOLOGIE/ESSAIMAGE/INCUBATEUR D'ENTREPRISES

Ouvrage

Société (La) de l'information



CURIEN Nicolas/MUET Pierre-Alain
Documentation (La) française, 2004 - 311 p.

Analyse des changements que la révolution informationnelle induit dans l'économie et la société. Donne quelques directions à l'action publique pour favoriser le développement des TIC et faire en sorte qu'il profite à tous les citoyens. Enjeux internationaux. De l'ère industrielle à l'ère de l'information : révolution industrielle ; changements dans l'organisation du travail ; impact sur la productivité et la croissance ; rôle des marchés financiers ; la galaxie Gutenberg à la galaxie Internet. L'Internet : des origines à l'état présent : émergence du réseau des réseaux ; modalisation du réseau ; connectivité et usages ; production de TIC ; développement du commerce électronique. TIC et changements structurels : montée en puissance de l'information ; effets structurels ; second paradoxe de l'économie numérique. TIC et nouvelles relations économiques : infomédiation ; organisation du système productif ; innovation, protection intellectuelle et logiciels libres ; relations intra-entreprise et gestion des connaissances ; réseau comme forme institutionnelle. Politiques gouvernementales : développement de l'administration en ligne ; éducation et formation ; politiques de lutte contre la fracture numérique ; santé ; rôle des villes et des collectivités locales. Régulation et enjeux internationaux : régulation actuelle de l'Internet ; perspectives pour le sommet mondial sur la société de l'information.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION/INTERNET

DOCREGION, 7.4 CUR

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/044000180/0000.pdf>

Ouvrage

France (La) dans l'économie du savoir : pour une dynamique collective

Commissariat général du plan
Documentation (La) française, 2002 - 285 p., bibliographies

L'Union européenne, au sommet de Lisbonne en mars 2000, s'est donné l'objectif ambitieux de "devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique". Les enjeux concernent le contenu de la croissance et l'emploi, mais aussi l'évolution de la société dans son ensemble. L'accès à tous à la connaissance est loin d'être effectif et la capacité d'apprentissage des personnes, des entreprises ou encore des régions est longue à construire. Tout retard n'en devient que plus difficile à combler.

Ce rapport fournit un diagnostic sur la relative fragilité du positionnement de la France dans l'économie du savoir et propose des recommandations pour le consolider. (résumé de la publication)

CROISSANCE ECONOMIQUE/EMPLOI/GESTION DES
CONNAISSANCES/EDUCATION/RECHERCHE

DOCREGION, 17.3 COM

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/024000577/0000.pdf>

➔ **Un rapport du Medef** *Ouvrage*

Faire de la France un leader de l'économie numérique



Mouvement des entreprises de France : MEDEF
Mouvement des entreprises de France : MEDEF, 2007 - 39 p., bibliographie

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent sans conteste un levier puissant pour la productivité et la compétitivité de tous les secteurs de l'économie en même temps qu'elles constituent aussi un secteur industriel propre à croissance forte. Cependant, malgré ce rôle clé qu'elles peuvent jouer dans la croissance, la France tarde à prendre les mesures qui témoigneraient d'une véritable ambition politique autour de ces technologies. Le document termine par des propositions parmi lesquelles le renforcement de l'usage des Tic, l'adaptation des infrastructures, l'amélioration de la capacité de recherche et d'innovation, ainsi que de la formation dans le domaine des TIC...

<http://www.lesechos.fr/medias/2008/0118//300235036.pdf>

➔ **Un rapport de L'Institut Montaigne** *Ouvrage*

Cinq ans après Lisbonne : comment rendre l'Europe compétitive



Institut Montaigne/TRAN THIET Jean-Paul
Institut Montaigne, 2004 - 104 p., bibliographie

Vouloir faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde » à l'horizon 2010 et embrasser, pour y parvenir, tous les domaines, était bien ambitieux ! L'Union doit recentrer cette stratégie sur des objectifs opérationnels, donner corps au concept d'économie de la connaissance, mais aussi lever les tabous qui la privent de stratégie industrielle et dissiper sa foi excessive dans les grands projets d'infrastructures. Le groupe de travail « Questions européennes » de l'Institut Montaigne livre dans ce rapport des pistes d'action pour que l'ambition de Lisbonne se traduise enfin en actes concrets et, au-delà, pour que l'Europe retrouve croissance et compétitivité.

http://www.institutmontaigne.org/medias/rapport_lisbonneinternet_avec_couv.pdf

➔ **Un rapport du Bureau international du travail** *Ouvrage*

Apprendre et se former pour travailler dans la société du savoir

Bureau international du travail : BIT
Bureau international du travail : BIT, 2002 - 132 p.

Ce rapport examine les législations, politiques et pratiques récentes qui reflètent la nouvelle approche de la formation et de l'acquisition du savoir. Le chapitre I étudie l'évolution des économies et des sociétés, qui dépendent de plus en plus des connaissances et des compétences de chacun. Le chapitre II donne un aperçu des 5 grands principes qui sous-tendent les politiques, législations et pratiques actuelles. Le chapitre III examine les réformes des systèmes d'éducation et de formation initiale entreprises dans différents pays. Le chapitre IV étudie un large éventail de politiques, législations et pratiques qui visent à offrir de meilleures possibilités d'acquisition du savoir aux travailleurs occupant un emploi, aux chômeurs et aux travailleurs ayant des besoins particuliers. Le chapitre V donne un aperçu des tendances des politiques des donateurs, de la coopération internationale dans le domaine de la formation et de la mise en valeur des ressources humaines.

INGENIERIE DE LA FORMATION/POLITIQUE DE LA FORMATION/FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

CESR, 2.3 BIT

DEFC, 3.2 BIT

➔ Un rapport de *Ouvrage* L'OCDE **Les villes et les régions dans la nouvelle économie apprenante**

Organisation de coopération et de développement économiques : OCDE
Organisation de coopération et de développement économiques : OCDE, 2001 - 160 p.



Peut-on parler d'une « nouvelle économie apprenante » ? Les régions et les villes jouent-elles un nouveau rôle, en termes de gouvernance et d'intervention, pour stimuler l'apprentissage, l'innovation, la productivité et les performances économiques à l'échelon local ? Autant de questions qui sont partout au centre des préoccupations des responsables politiques. Cette publication aborde le débat dans la perspective d'une économie régionale apprenante et apporte à ces questions des réponses résolument affirmatives. L'une des idées maîtresses en est que les villes et les régions apprenantes s'accordent particulièrement bien aux exigences de la nouvelle économie d'apprentissage et qu'elles peuvent être stimulées grâce à des stratégies de gouvernance et d'intervention des pouvoirs publics adéquates. L'analyse des liens qui unissent les diverses formes d'apprentissage et les performances économiques régionales montre bien l'importance de l'apprentissage individuel et de l'apprentissage collectif au niveau de l'entreprise. L'étude concrète de cinq régions et villes conduit à penser que le capital social influe sur ces deux types d'apprentissage.

http://www.oecd.org/document/6/0,3343,fr_2649_201185_2010140_1_1_1_1,00.html

③ Les travaux du CES de la République

Ouvrage **Economie de la connaissance : la recherche publique française et les entreprises : séance des 16 et 17-12-2003**

Conseil économique et social : CES
Journaux officiels, 2003 - 135 p., bibliographie, annexes

Alors que l'Union européenne s'est donné l'objectif de devenir "l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique de la planète", le CES analyse le potentiel scientifique de notre pays et formule des recommandations sur la recherche publique, sa valorisation, ainsi que sur l'emploi scientifique, afin d'en améliorer l'efficacité. (résumé d'après la publication)

RECHERCHE PUBLIQUE/INNOVATION/TRANSFERT DE TECHNOLOGIE/RECHERCHE-DEVELOPPEMENT/VALORISATION DE LA RECHERCHE/CHERCHEUR

CESR, 16.3 2003-25

<http://www.ces.fr/rapport/doclon/03121725.pdf>

Ouvrage

Nouveaux savoirs, nouveaux emplois. Actes de la conférence, Palais d'Iéna, Paris, 8-11-2000

Conseil économique et social : CES

Conseil économique et social européen = Comité économique et social européen, 2001 - 118 p.

Avis du Comité économique et social européen, suivi de la contribution du Conseil économique et social français, et de diverses allocutions et interventions, sur les conséquences du développement d'une société de la connaissance, induite par l'importance grandissante des technologies de l'information et de la communication. Pour que l'Europe tiennne toute sa place dans cette nouvelle société de la connaissance, les rapporteurs prônent : un élargissement des qualifications dans les technologies de l'information, les médias et les télécommunications ; l'implication des entreprises, des employeurs et des salariés, pour tenir compte de cette nouvelle donne, dans les relations professionnelles et l'organisation du travail ; une volonté commune de contrer la discrimination et l'exclusion et de répondre aux nouveaux besoins en termes de sécurité sociale.

EMPLOI/FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE/TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION/SOCIETE DE L'INFORMATION {PROGRAMMES COMMUNAUTAIRES}/UNION EUROPEENNE

CESR, 1.11 NOU

DOCREGION, 11.2 CES

➔ **Travaux relatifs à la stratégie de Lisbonne**

Ouvrage

Stratégie de Lisbonne : contribution du conseil économique et social français au rapport de synthèse du comité économique et social européen : séance du 15-11-2005

Conseil économique et social : CES

Journaux officiels, 2005 - 29 p.

Le Comité économique et social européen (CESE) doit élaborer, dans la perspective du Conseil européen de mars 2006, un rapport rassemblant les contributions des Conseils économiques et sociaux (CES) nationaux et autres organisations partenaires des Etats membres à la stratégie de Lisbonne. Ce document constitue la contribution du CES de France à cette démarche. Il synthétise les apports de divers travaux récents de notre assemblée entrant dans le champ de cette stratégie, notamment sur les politiques économiques, la société de la connaissance et le Pacte européen pour la jeunesse.

POLITIQUE ECONOMIQUE/JEUNESSE {EUROPE}/EUROPE EUROPE

CESR, 16.3 2005 20

DOCELUS, 18.1 DEL

DOCREGION, 18.3 JOU

<http://www.ces.fr/rapport/doclon/05111820.pdf>

Ouvrage

**Société (La) de la connaissance dans le cadre de la stratégie de Lisbonne
: séance des 25 et 26-10-2005**

Conseil économique et social : CES
Journaux officiels, 2005 - 56 p.

Nos sociétés connaissent une mutation accélérée sous l'effet du changement technique qui permet le déploiement du savoir. Pour le Conseil économique et social, le développement de la société de la connaissance - qui fonde l'économie de la connaissance - repose sur l'idée que chacun, étant doté de capacités lui permettant d'y trouver sa place, doit être mis en situation "d'apprenance" tout au long de sa vie.

ECONOMIE/RECHERCHE/PRODUCTION/PME/POLITIQUE ECONOMIQUE

CESR, 16.3 2005 17

DOCELUS, 18. 1 BOU

DOCREGION, 18.3 BOU

<http://www.ces.fr/rapport/doclon/05100317.pdf>

Ouvrage

**Situation de la France au regard des indicateurs de Lisbonne : séance du
bureau du 22-02-2005**

Conseil économique et social : CES
Journaux officiels, 2005 - 137 p.

A la veille de la révision à mi-parcours de la Stratégie de Lisbonne, la France s'interroge sur le chemin qui lui reste à parcourir pour participer à "l'économie de la connaissance la plus dynamique du monde". Les 14 indicateurs choisis par le Conseil européen pour mesurer cette progression reflètent l'équilibre entre les trois piliers de la Stratégie de Lisbonne. Cette communication de la délégation pour l'Union européenne du Conseil économique et social offre une photographie de la situation de la France au regard de ces objectifs chiffrés et apporte un panorama statistique complet de la situation des 25 Etats membres à cet égard. (résumé d'après l'éditeur)

CROISSANCE ECONOMIQUE/POLITIQUE
ECONOMIQUE/COMPETITIVITE/EMPLOI/CHOMAGE/MARCHE
FINANCIER/INNOVATION/RECHERCHE/ENVIRONNEMENT

CESR, 16.3 2005-3

DOCREGION, 18.3 PIC

<http://www.ces.fr/rapport/doclon/05030903.pdf>

Ouvrage

**Processus (Le) de Lisbonne : communication du Bureau à partir des avis
du conseil économique et social en préparation du sommet de printemps
2005 : séance du bureau du 12-10-2004**

Conseil économique et social : CES
Journaux officiels, 2004 - 49 p., bibliographie, annexes

Cette communication du bureau rassemble et présente de manière synthétique, dans la perspective du sommet européen de printemps 2005, les éléments concernant le champ de la stratégie de Lisbonne qui se trouvent dans les avis votés depuis un an par le CES. Les grands thèmes abordés sont la société du savoir et l'économie de la connaissance, la croissance et les politiques économiques, la politique de l'emploi, la cohésion sociale, l'environnement et le développement durable.

ECONOMIE/POLITIQUE ECONOMIQUE/COMPETITIVITE/CROISSANCE
ECONOMIQUE/EMPLOI/POLITIQUE DE L'EMPLOI/EXCLUSION/EGALITE
PROFESSIONNELLE/EGALITE DES SEXES/ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT
DURABLE

CESR, 16.3 2003-23

CESR, 16.3 2004-26

<http://www.ces.fr/rapport/doclon/O4102927.pdf>

4 L'Europe de la connaissance

Brochure

Vers une Europe de la connaissance : l'Union européenne et la société de l'information

Commission européenne, Direction générale de la presse et de la communication
Office des publications : EUR-OP, 22 p.

L'Europe doit entrer dans l'ère numérique et faire reposer son économie sur la connaissance. L'initiative e-Europe vise à guider ce changement et à moderniser les systèmes d'éducation et de formation professionnelle en Europe pour diffuser l'informatique à l'école et sur le lieu de travail.

E-EUROPE

DOCREGION, 18 VER

Article

Fracture (La) numérique : les enjeux économiques et sociaux au regard d'une "Europe de la connaissance"

COHENDET Patrick/STOJAK Lucy

Périodique : FUTURIBLES : ANALYSE ET PROSPECTIVE, n° 305, 01/02/2005 - p. 5-28



Les auteurs s'attachent d'abord à définir la "fracture numérique", distinguant l'approche technologique (essentiellement quantitative) de l'approche socio-économique (tenant compte non seulement de l'aspect quantitatif, mais aussi d'éléments qualitatifs, telles les capacités d'utilisation des technologies) qui a leur préférence. Ils présentent une typologie des utilisateurs et non-utilisateurs d'Internet, montrant les inégalités sociales, géographiques, liées à l'âge...

Réduire la fracture numérique est indispensable pour l'Europe au regard de son objectif de devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive au monde. Il faut éviter que ne s'élargisse le fossé entre anciens et nouveaux membres de l'Union, et plus généralement entre zones densément peuplées et territoires enclavés. Cet effort est fondamental aussi

dans le contexte du vieillissement démographique (les personnes âgées comptant beaucoup parmi les exclus du numérique). L'avènement d'une véritable société de la connaissance exige un réel effort de formation et d'éducation de la population. L'article propose enfin une série de mesures politiques visant à réduire cette fracture, en tête desquelles l'aménagement numérique du territoire européen et la mise en place d'un service universel d'accès à l'Internet haut débit (à l'instar de ce qui s'est pratiqué pour la téléphonie). (d'après la publication)

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION/INTERNET/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EUROPEEN/RESEAU A
HAUT DEBIT/INEGALITE SOCIALE

➤ **Présentation du 7^{ème} programme cadre** *Internet* **Septième Programme-cadre (2007-2013) : Bâtir l'Europe de la connaissance**

Union européenne

Au cœur de la stratégie de Lisbonne, la recherche fait partie du « triangle de la connaissance » qui doit renforcer la croissance et l'emploi de l'Union européenne (UE) dans une économie mondialisée. Le septième programme-cadre de recherche, qui couvre la période 2007-2013, est une occasion pour l'UE de mettre sa politique de recherche à la hauteur de ses ambitions économiques et sociales en consolidant l'Espace européen de la recherche (EER).

<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/i23022.htm>

➤ **Politiques et activités de l'UE** *Internet* **Société de la connaissance**

Commission européenne, Direction générale Emploi et Affaires sociales

Notre société se définit comme « société de la connaissance » soulignant que les facteurs clés sont le savoir et la créativité ainsi que l'importance de l'investissement en capital humain et social. Cette nouvelle société présente de grandes opportunités : cela signifie de nouvelles possibilités d'emploi, des emplois plus satisfaisants, de nouveaux outils pour l'éducation et la formation, un accès plus aisé aux services publics, une meilleure intégration de personnes ou régions défavorisées.

Ces pages web présentent les politiques et activités menées par l'Union européenne afin de tirer parti de ces opportunités et d'en aborder les risques. L'accent est mis sur les politiques et activités de la direction générale Emploi et Affaires sociales mais on peut trouver également des liens et des références sur les principales activités liées à la « société de la connaissance » menées par d'autres services et institutions.

A signaler parmi les entrées thématiques : *les régions de l'UE dans la société de la connaissance.*

http://ec.europa.eu/employment_social/knowledge_society/index_fr.htm

⑤ Essais de prospective

Colloque

Construction (La) d'une économie territoriale de la connaissance : la mutation de nos environnements cognitifs à l'horizon 2020

GARCIA VITORIA Laura
Semaine de la connaissance 2006

Présentation à l'occasion du séminaire du Réseau européen des Villes numériques, accueilli dans le cadre de la Semaine de la Connaissance 2006, d'une synthèse des programmes, projets et réalisations en Europe dans le domaine des rapports nouveaux qui s'esquissent entre territoires et savoirs, tout en intégrant la dimension prospective des mutations de nos environnements cognitifs à travers 4 grands scénarios.

http://www.sdc2006.org/cdrom/contributions/Garcia_RVN2006.pdf

Colloque

Université de la prospective territoriale 2005 : « Connaissance, intelligence et territoires »

Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires : DIACT
Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires : DIACT, 2005

Les universités d'été de la prospective territoriale ont réuni le 7 et le 8 septembre 2005 plus de quatre cent participants à Lille, pour trois demi-journées de travail ponctuées d'ateliers et de tables-rondes consacrées aux défis que pose l'économie de la connaissance pour les territoires.

L'économie de la connaissance recouvre toutes les activités fondées sur le savoir et sur l'apprentissage, véritable fondement de la compétitivité européenne et des mutations économiques réaffirmées au sommet de Lisbonne. Les connaissances sont tout autant techniques que générales, elles sont au service des processus d'innovation qui irriguent toute l'économie des services.

Les communications mises en ligne illustrent les efforts des experts et des acteurs territoriaux régionaux, départementaux et locaux pour optimiser les capacités organisationnelles et les capacités d'intégration des différents facteurs productifs qui rendent possible ce saut stratégique.

Une synthèse de ces journées est également en ligne.

http://www.diact.gouv.fr/fr_1/actualites_50/kiosque_54/toutes_nos_publications_16/manifestations_seminaires_769/territoriale_2005_1144.html

Ouvrage

Avenir (L') du travail dans la société de l'information : enjeux individuels et collectifs

VENDRAMIN Patricia/VALENDUC Gérard
Harmattan (L'), 2000 - 206 p., bibliographie

La société de l'information est caractérisée par un mélange d'innovations technologiques, de changements dans l'organisation des entreprises et de mutations structurelles de l'économie. L'avenir du travail se décrit souvent avec des termes comme la flexibilité, l'employabilité, la communication, la compétence, la société de la connaissance, le travail à



distance. L'ouvrage explique et commente des tendances clés dans l'évolution du travail.
(résumé de l'éditeur)

SOCIETE DE L'INFORMATION {PROGRAMMES
COMMUNAUTAIRES}/TRAVAIL/TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION/INTERNET/TELETRAVAIL/DROIT DU TRAVAIL

DOCREGION, 11.1 VEN

Philippe Desmarescaux, directeur général du groupe Rhône-Poulenc de 1992 à 1999, président du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon de 1994 à 2000 et président et co-organisateur du forum mondial des sciences de la vie BIOVISION a orienté son intervention sur les éléments prospectifs de l'économie en Rhône-Alpes.

Il a structuré son propos en 3 parties :

1. Quelle ambition pour Rhône-Alpes ?
2. L'identification des points forts de Rhône-Alpes pour cette ambition.
3. La proposition de lignes de forces d'un plan d'action régional.

Il a présenté pour Rhône-Alpes l'ambition de faire du croisement entre les biotechnologies et les technologies de l'information, du mariage entre « la puce et le gène » l'élément prioritaire du développement de Rhône-Alpes dans les années à venir. En présentant les perspectives de croissance importante de cette orientation industrielle, en identifiant les forces de Rhône-Alpes, économiques, sociales, technologiques, géographiques, culturelles et humaines et plaidant pour une ambition régionale commune sur ce sujet, il a esquissé des pistes d'éléments constitutifs d'un plan d'action régional qui porterait cette ambition.

**BIOTECHNOLOGIES • TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION • RECHERCHE •
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE •**

Conseil économique et social régional
Rhône-Alpes
78 route de Paris - BP 19
69751 Charbonnières-les-Bains cedex
Téléphone : 04 72 59 49 73
Télécopie : 04 72 59 51 98

www.rhonealpes.fr

Rhône-Alpes Région
Conseil économique et social régional